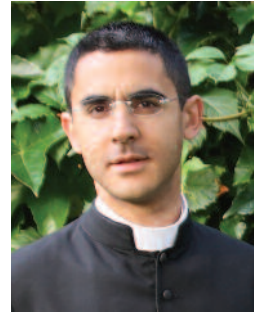


ABBÉ BENOÎT PAUL-JOSEPH

Supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pierre



L'appel du cardinal Sarah

Chers lecteurs,

Convaincue de la richesse exceptionnelle de la liturgie romaine « traditionnelle », la Fraternité Saint-Pierre y a puisé sa spiritualité sacerdotale et l'a toujours considérée comme une source d'évangélisation intarissable. Loin de cultiver un attachement passiviste et étroit à ce chef d'œuvre de l'Église occidentale, les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre le considèrent comme une voie particulièrement missionnaire pour exprimer et transmettre la foi catholique dans toute sa force et toute sa pureté.

Comme vous pourrez le lire dans ce numéro, le cardinal Robert Sarah, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, a rappelé récemment, à l'occasion d'une allocution, la finalité propre de la liturgie catholique, laquelle « n'est pas une

assemblée humaine ordinaire (...), n'est pas le lieu où nous célébrons notre propre identité (...) mais concerne et appartient d'abord et avant tout à Dieu et célèbre ce qu'il a fait pour nous ». En insistant sur la dimension essentiellement théocentrique de la liturgie catholique, le Cardinal Sarah a voulu inviter les prêtres et les laïcs à revenir à des cérémonies plus sacrées où le célébrant et les fidèles soient tournés ensemble vers le Seigneur, où la langue latine soit bien présente et où le silence soit véritablement respecté.

Si la Fraternité Saint-Pierre se réjouit évidemment de ces directives données à l'Église tout entière par celui qui est justement responsable du Culte divin, elle y voit aussi un encouragement pour la mission qu'elle mène depuis bientôt 30 ans à travers la célébration de l'*usus*

antiquior. En effet, le Cardinal Sarah n'hésite pas à dire que la célébration de la forme ancienne du rit romain devrait être enseignée à tous les futurs prêtres car il n'est pas possible de comprendre et de célébrer les rites réformés dans l'herméneutique de la continuité si l'on n'a jamais fait l'expérience de la beauté de la tradition litur-

gique que connurent les Pères du Concile (Vatican II) eux-mêmes et qui a façonné tant de Saints pendant des siècles.

Puisse l'allocution du Cardinal Préfet recevoir un bon accueil en France, pour le bien de tous les baptisés et la plus grande gloire de Dieu !





La déclaration de Cuba

La déclaration de Cuba

Le 12 février dernier, une rencontre inédite réunissait à Cuba le Saint-Père et le patriarche orthodoxe de Moscou. Dans l'actualité chargée de cette année, leur « déclaration commune » n'a pas beaucoup retenu l'attention des médias. Elle est pourtant du plus grand intérêt et porte en germes l'avenir de la Chrétienté en Europe. *Tu es Petrus* vous invite à la lire intégralement. En introduction, nous reproduisons avec sa bienveillante autorisation un communiqué de Bernard Antony, président de « Chrétienté Solidarité », qui permet d'apprécier d'emblée la portée de la déclaration de Cuba.

BERNARD ANTONY

Président de Chrétienté-Solidarité

Déclaration commune à Cuba du pape François et du patriarche Kirill

Un très grand texte pour l'avenir du christianisme



Les cheminements de l'histoire, si souvent humainement imprévisibles, auront été marqués ce vendredi 12 février 2016 par la rencontre dans l'aéroport de Cuba du chef de l'Église catholique, le pape François, avec le patriarche Kirill, le chef d'un des neuf patriarchats byzantins orthodoxes, le plus important aujourd'hui sous bien des aspects, celui de Moscou.

La rencontre a été d'autant plus marquante qu'avec ce patriarcat byzantin de Moscou, à la différence de certains autres, et notamment de celui de Constantinople, elle a été la première après le millénaire de rupture consécutif au grand schisme de 1054 du patriarche de Constantinople Michel 1^o Cérulaire.

La Déclaration commune en trente points qui s'en est suivie aussitôt, simultanément publiée en italien et russe, et traduite en bien des langues, est un texte d'une très grande clarté et lisibilité, à la différence de certains autres du pape François nécessitant un effort de clarification. On en retiendra pour le moins les traits essentiels que voici :

- Un texte placé dans le rappel du partage de « *la tradition spirituelle du premier millénaire du christianisme* »

LA DECLARATION DE CUBA

dans l'invocation de « *la Très Sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, des saints et des innombrables martyrs ayant manifesté leur fidélité au Christ* ».

- Dès le 8° point, François et Kirill expriment : « *Notre regard se porte avant tout vers les nombreux pays où des chrétiens subissent la persécution* ».

- Ils évoquent « *les nombreux pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord où nos frères et sœurs en Christ sont exterminés par familles, villes et villages entiers* ».

- Très clairement, au point 9, ils appellent « *la communauté internationale à des actions urgentes pour empêcher que se poursuive l'éviction des chrétiens du Proche-Orient* ».

- On retrouve là, mille ans après, avec les formes actuelles, les accents des appels pour faire cesser les effroyables abominations en Terre Sainte des Turcs Seldjoukides et les perversions massacrees du calife al-Hâkim, modèles des terroristes de l'État islamique aujourd'hui. Les « actions urgentes » contre les barbares à l'appel du pape et des patriarches s'appelaient alors « croisades ».

- François et Kirill dénoncent aussi vigoureusement (point 15) « *la restriction de la liberté religieuse dans*

tant de pays, du droit de témoigner de leurs convictions et de vivre conformément à elles ». Ils déplorent « *la limitation actuelle des droits des chrétiens, voire leur discrimination, lorsque certaines forces politiques, guidées par l'idéologie d'un sécularisme souvent agressif s'efforcent de les pousser aux marges de la vie publique* ». Comment ne pas voir que cette préoccupation s'applique explicitement à bien des pays d'occident et particulièrement à la France ?

- François et Kirill poursuivent très fermement en effet : « *Nous mettons en garde contre une intégration européenne qui ne serait pas respectueuse des identités religieuses* ». Tout en demeurant ouverts à la contribution des autres religions à notre civilisation, nous sommes convaincus que l'Europe doit rester fidèle à ses racines chrétiennes. Et sans ambiguïté encore : « *Nous appelons les chrétiens européens d'Orient et d'Occident à s'unir pour témoigner ensemble du Christ et de l'Évangile pour que l'Europe conserve son âme formée par deux mille ans de tradition chrétienne* ». Nous retrouvons là les accents de Saint Jean-Paul II qui, le 10 avril 1985, à Rome m'encourageait : « *Oui, opposez-vous avec vigueur à la décadence de l'Europe !* ».

- La Déclaration continue ensuite notamment (points 19 et 20) avec



les propos d'une réitération impérative de la commune doctrine chrétienne sur la famille « *fondée sur le mariage, acte d'amour libre et fidèle d'un homme et d'une femme* ». On y lit : « *Nous regrettons que d'autres formes de cohabitation soient désormais mises sur le même plan que cette union, tandis que la conception de la paternité et de la maternité comme vocation particulière de l'homme et de la femme dans le mariage, sanctifiée par la tradition biblique, est chassée de la conscience publique* ». On ne peut avoir plus claire condamnation de la loi Taubira et autres législations semblables.

- Enfin, le point 21 rappelle l'exigence du respect du droit inaliénable à la vie. « *Des millions d'enfants sont privés de la possibilité même de paraître au monde. La voix du sang des enfants non nés crie vers Dieu. (cf. Gn 4, 10)*. Ces lignes se poursuivent avec la totale condamnation de « *la manipulation de la vie humaine, atteinte aux fondements de l'existence de l'homme, créé à l'image de Dieu* ». Surtout les points essentiels de la doctrine sociale, la Déclaration est donc très encourageante pour les chrétiens fidèles, aussi bien orthodoxes que catholiques.

LA DECLARATION DE CUBA

- Ces derniers pourraient en revanche considérer que le pape a fait une inutile concession historique au patriarche qui se manifeste dans les lignes exprimant le regret de la méthode de « l'uniatisme » du passé. On le sait, ce fut là un des points d'achoppement entre Moscou et Rome alors que les uniates ukrainiens gréco-catholiques ont payé très lourdement leur fidélité à la papauté.

- Mais le texte lève toute ambiguïté sur le présent en réaffirmant leur « *droit d'exister et d'entreprendre tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins spirituels de leurs fidèles, recherchant la paix avec leurs voisins.* »

- On y lit : « *Orthodoxes et gréco-catholiques ont besoin de se réconci-*

lier » et plus loin, le clair appel à ne pas soutenir un développement ultérieur du conflit ukrainien.

C'est là bien sûr le dossier dans lequel le Vatican et le patriarcat de Moscou devront exemplairement s'employer à œuvrer pour la paix.

La Déclaration est d'une portée immense. Elle constitue comme une réanimation de la réalité et d'une conception moderne de la chrétienté. Les militants et amis de Chrétienté-Solidarité, catholiques et orthodoxes, l'accueillent avec une grande et confiante ferveur.

(Communiqué publié par « Chrétienté Solidarité » et reproduit avec la bienveillante autorisation de l'auteur)



Texte intégral de la déclaration commune du Pape François et du Patriarche Kirill

« *La grâce de Notre Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu le Père et la communion du Saint-Esprit soit avec vous tous* » (2 Co 13, 13).

1. Par la volonté de Dieu le Père de qui vient tout don, au nom de Notre Seigneur Jésus Christ et avec le secours de l'Esprit Saint Consolateur, nous, Pape François et Kirill, Patriarche de Moscou et de toute la Russie, nous sommes rencontrés aujourd'hui à La Havane. Nous rendons grâce à Dieu, glorifié en la Trinité, pour cette rencontre, la première dans l'histoire.

Avec joie, nous nous sommes retrouvés comme des frères dans la foi chrétienne qui se rencontrent pour se «*parler de vive voix*» (2 Jn 12), de cœur à cœur, et discuter des relations mutuelles entre les Eglises, des problèmes essentiels de nos fidèles et des perspectives de développement de la civilisation humaine.

2. Notre rencontre fraternelle a eu lieu à Cuba, à la croisée des chemins entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest. De cette île, symbole des espoirs du «Nouveau Monde» et des événements dramatiques de l'histoire du XX^e siècle, nous adressons notre parole à tous les peuples d'Amérique latine et des autres continents.

Nous nous réjouissons de ce que la foi chrétienne se développe ici de façon dynamique. Le puissant potentiel religieux de l'Amérique latine, sa tradition chrétienne séculaire, réalisée dans l'expérience personnelle de millions de personnes, sont le gage d'un grand avenir pour cette région.

3. Nous étant rencontrés loin des vieilles querelles de l'«Ancien Monde», nous sentons avec une force particulière la nécessité d'un labeur commun des catholiques et des ortho-

doxes, appelés, avec douceur et respect, à rendre compte au monde de l'espérance qui est en nous (cf. 1 P 3, 15).

4. Nous rendons grâce à Dieu pour les dons que nous avons reçus par la venue au monde de son Fils unique. Nous partageons la commune Tradition spirituelle du premier millénaire du christianisme. Les témoins de cette Tradition sont la Très Sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, et les saints que nous vénérons. Parmi eux se trouvent d'innombrables martyrs qui ont manifesté leur fidélité au Christ et sont devenus *«semence de chrétiens»*.

5. Malgré cette Tradition commune des dix premiers siècles, catholiques et orthodoxes, depuis presque mille ans, sont privés de communion dans l'Eucharistie. Nous sommes divisés par des blessures causées par des conflits d'un passé lointain ou récent, par des divergences, héritées de nos ancêtres, dans la compréhension et l'explicitation de notre foi en Dieu, un en Trois Personnes – Père, Fils et Saint Esprit. Nous déplorons la perte de l'unité, conséquence de la faiblesse humaine et du péché, qui s'est produite malgré la Prière sacerdotale du Christ Sauveur : *«Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous»* (Jn 17, 21).

6. Conscients que de nombreux obstacles restent à surmonter, nous espérons que notre rencontre contribue au rétablissement de cette unité voulue par Dieu, pour laquelle le Christ a prié. Puisse notre rencontre inspirer les chrétiens du monde entier à prier le Seigneur avec une ferveur renouvelée pour la pleine unité de tous ses disciples ! Puisse-t-elle, dans un monde qui attend de nous non pas seulement des paroles mais des actes, être un signe d'espérance pour tous les hommes de bonne volonté !

7. Déterminés à entreprendre tout ce qui est nécessaire pour surmonter les divergences historiques dont nous avons hérité, nous voulons unir nos efforts pour témoigner de l'Évangile du Christ et du patrimoine commun de l'Église du premier millénaire, répondant ensemble aux défis du monde contemporain. Orthodoxes et catholiques doivent apprendre à porter un témoignage unanime à la vérité dans les domaines où cela est possible et nécessaire. La civilisation humaine est entrée dans un moment de changement d'époque. Notre conscience chrétienne et notre responsabilité pastorale ne nous permettent pas de rester inactifs face aux défis exigeant une réponse commune.

8. Notre regard se porte avant tout vers les régions du monde où les

chrétiens subissent la persécution. En de nombreux pays du Proche Orient et d'Afrique du Nord, nos frères et sœurs en Christ sont exterminés par familles, villes et villages entiers. Leurs églises sont détruites et pillées de façon barbare, leurs objets sacrés sont profanés, leurs monuments, détruits. En Syrie, en Irak et en d'autres pays du Proche Orient, nous observons avec douleur l'exode massif des chrétiens de la terre d'où commença à se répandre notre foi et où ils vécurent depuis les temps apostoliques ensemble avec d'autres communautés religieuses.

9. Nous appelons la communauté internationale à des actions urgentes pour empêcher que se poursuive l'éviction des chrétiens du Proche Orient. Elevant notre voix pour défendre les chrétiens persécutés, nous compatissons aussi aux souffrances des fidèles d'autres traditions religieuses devenus victimes de la guerre civile, du chaos et de la violence terroriste.

10. En Syrie et en Irak, la violence a déjà emporté des milliers de vies, laissant des millions de gens sans abri ni ressources. Nous appelons la communauté internationale à mettre fin à la violence et au terrorisme et, simultanément, à contribuer par le dialogue à un prompt rétablissement de la paix civile. Une aide humanitaire

à grande échelle est indispensable aux populations souffrantes et aux nombreux réfugiés dans les pays voisins.

Nous demandons à tous ceux qui pourraient influencer sur le destin de ceux qui ont été enlevés, en particulier des Métropolitites d'Alep Paul et Jean Ibrahim, séquestrés en avril 2013, de faire tout ce qui est nécessaire pour leur libération rapide.

11. Nous élevons nos prières vers le Christ, le Sauveur du monde, pour le rétablissement sur la terre du Proche Orient de la paix qui est «*le fruit de la justice*» (Is 32, 17), pour que se renforce la coexistence fraternelle entre les diverses populations, Églises et religions qui s'y trouvent, pour le retour des réfugiés dans leurs foyers, la guérison des blessés et le repos de l'âme des innocents tués.

Nous adressons un fervent appel à toutes les parties qui peuvent être impliquées dans les conflits pour qu'elles fassent preuve de bonne volonté et s'asseyent à la table des négociations. Dans le même temps, il est nécessaire que la communauté internationale fasse tous les efforts possibles pour mettre fin au terrorisme à l'aide d'actions communes, conjointes et coordonnées. Nous faisons appel à tous les pays impliqués dans la lutte contre le terrorisme pour qu'ils agissent de façon responsable et prudente. Nous exhor-

tons tous les chrétiens et tous les croyants en Dieu à prier avec ferveur le Dieu Créateur du monde et Provident, qu'il protège sa création de la destruction et ne permette pas une nouvelle guerre mondiale. Pour que la paix soit solide et durable, des efforts spécifiques sont nécessaires afin de redécouvrir les valeurs communes qui nous unissent, fondées sur l'Évangile de Notre Seigneur Jésus Christ.

12. Nous nous inclinons devant le martyr de ceux qui, au prix de leur propre vie, témoignent de la vérité de l'Évangile, préférant la mort à l'apostasie du Christ. Nous croyons que ces martyrs de notre temps, issus de diverses Églises, mais unis par une commune souffrance, sont un gage de l'unité des chrétiens. A vous qui souffrez pour le Christ s'adresse la parole de l'apôtre : *«Très chers !... dans la mesure où vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, lors de la révélation de Sa gloire, vous soyez aussi dans la joie et l'allégresse»* (1 P 4, 12-13).

13. En cette époque préoccupante est indispensable le dialogue interreligieux. Les différences dans la compréhension des vérités religieuses ne doivent pas empêcher les gens de fois diverses de vivre dans la paix et la concorde. Dans les circonstances actuelles, les leaders religieux ont

une responsabilité particulière pour éduquer leurs fidèles dans un esprit de respect pour les convictions de ceux qui appartiennent à d'autres traditions religieuses. Les tentatives de justifications d'actions criminelles par des slogans religieux sont absolument inacceptables. Aucun crime ne peut être commis au nom de Dieu, *«car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix»* (1 Co 14, 33).

14. Attestant de la haute valeur de la liberté religieuse, nous rendons grâce à Dieu pour le renouveau sans précédent de la foi chrétienne qui se produit actuellement en Russie et en de nombreux pays d'Europe de l'Est, où des régimes athées dominèrent pendant des décennies. Aujourd'hui les fers de l'athéisme militant sont brisés et en de nombreux endroits les chrétiens peuvent confesser librement leur foi. En un quart de siècle ont été érigés là des dizaines de milliers de nouvelles églises, ouverts des centaines de monastères et d'établissements d'enseignement théologique. Les communautés chrétiennes mènent une large activité caritative et sociale, apportant une aide diversifiée aux nécessiteux. Orthodoxes et catholiques œuvrent souvent côte à côte. Ils attestent des fondements spirituels communs de la convivance humaine, en témoignant des valeurs évangéliques.

LA DECLARATION DE CUBA

15. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par la situation de tant de pays où les chrétiens se heurtent de plus en plus souvent à une restriction de la liberté religieuse, du droit de témoigner de leurs convictions et de vivre conformément à elles. En particulier, nous voyons que la transformation de certains pays en sociétés sécularisées, étrangère à toute référence à Dieu et à sa vérité, constitue un sérieux danger pour la liberté religieuse. Nous sommes préoccupés par la limitation actuelle des droits des chrétiens, voire de leur discrimination, lorsque certaines forces politiques, guidées par l'idéologie d'un sécularisme si souvent agressif, s'efforcent de les pousser aux marges de la vie publique.

16. Le processus d'intégration européenne, initié après des siècles de conflits sanglants, a été accueilli par beaucoup avec espérance, comme un gage de paix et de sécurité. Cependant, nous mettons en garde contre une intégration qui ne serait pas respectueuse des identités religieuses. Tout en demeurant ouverts à la contribution des autres religions à notre civilisation, nous sommes convaincus que l'Europe doit rester fidèle à ses racines chrétiennes. Nous appelons les chrétiens européens d'Orient et d'Occident à s'unir pour témoigner ensemble du Christ et de

l'Évangile, pour que l'Europe conserve son âme formée par deux mille ans de tradition chrétienne.

17. Notre regard se porte sur les personnes se trouvant dans des situations de détresse, vivant dans des conditions d'extrême besoin et de pauvreté, alors même que croissent les richesses matérielles de l'humanité. Nous ne pouvons rester indifférents au sort de millions de migrants et de réfugiés qui frappent à la porte des pays riches. La consommation sans limite, que l'on constate dans certains pays plus développés, épuise progressivement les ressources de notre planète. L'inégalité croissante dans la répartition des biens terrestres fait croître le sentiment d'injustice à l'égard du système des relations internationales qui s'est institué.

18. Les Églises chrétiennes sont appelées à défendre les exigences de la justice, le respect des traditions des peuples et la solidarité effective avec tous ceux qui souffrent. Nous, chrétiens, ne devons pas oublier que *«ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion ce qui est fort ; ce qui est d'origine modeste, méprisé dans le monde, ce qui n'est pas, voilà ce que Dieu a choisi, pour réduire à rien ce qui est ; ainsi aucun être de chair ne pourra s'enorgueillir devant Dieu»* (1 Co 1, 27-29).

19. La famille est le centre naturel de la vie humaine et de la société. Nous sommes inquiets de la crise de la famille dans de nombreux pays. Orthodoxes et catholiques, partageant la même conception de la famille, sont appelés à témoigner que celle-ci est un chemin de sainteté, manifestant la fidélité des époux dans leurs relations mutuelles, leur ouverture à la procréation et à l'éducation des enfants, la solidarité entre les générations et le respect pour les plus faibles.

20. La famille est fondée sur le mariage, acte d'amour libre et fidèle d'un homme et d'une femme. L'amour scelle leur union, leur apprend à se recevoir l'un l'autre comme don. Le mariage est une école d'amour et de fidélité. Nous regrettons que d'autres formes de cohabitation soient désormais mises sur le même plan que cette union, tandis que la conception de la paternité et de la maternité comme vocation particulière de l'homme et de la femme dans le mariage, sanctifiée par la tradition biblique, est chassée de la conscience publique.

21. Nous appelons chacun au respect du droit inaliénable à la vie. Des millions d'enfants sont privés de la possibilité même de paraître au monde. La voix du sang des enfants non nés crie vers Dieu (cf. Gn 4, 10).

Le développement de la prétendue euthanasie conduit à ce que les personnes âgées et les infirmes commencent à se sentir être une charge excessive pour leur famille et la société en général.

Nous sommes aussi préoccupés par le développement des technologies de reproduction biomédicale, car la manipulation de la vie humaine est une atteinte aux fondements de l'existence de l'homme, créé à l'image de Dieu. Nous estimons notre devoir de rappeler l'immutabilité des principes moraux chrétiens, fondés sur le respect de la dignité de l'homme appelé à la vie, conformément au dessein de son Créateur.

22. Nous voulons adresser aujourd'hui une parole particulière à la jeunesse chrétienne. A vous, les jeunes, appartient de ne pas enfouir le talent dans la terre (cf. Mt 25, 25), mais d'utiliser toutes les capacités que Dieu vous a données pour confirmer dans le monde les vérités du Christ, pour incarner dans votre vie les commandements évangéliques de l'amour de Dieu et du prochain. Ne craignez pas d'aller à contre-courant, défendant la vérité divine à laquelle les normes séculières contemporaines sont loin de toujours correspondre.

23. Dieu vous aime et attend de chacun de vous que vous soyez ses disciples et apôtres. Soyez la lumière

du monde, afin que ceux qui vous entourent, voyant vos bonnes actions, rendent gloire à votre Père céleste (cf. Mt 5, 14, 16). Eduquez vos enfants dans la foi chrétienne, transmettez-leur la perle précieuse de la foi (cf. Mt 13, 46) que vous avez reçue de vos parents et aïeux. N'oubliez pas que vous «avez été rachetés à un cher prix» (1 Co 6, 20), au prix de la mort sur la croix de l'Homme-Dieu Jésus Christ.

24. Orthodoxes et catholiques sont unis non seulement par la commune Tradition de l'Église du premier millénaire, mais aussi par la mission de prêcher l'Évangile du Christ dans le monde contemporain. Cette mission implique le respect mutuel des membres des communautés chrétiennes, exclut toute forme de prosélytisme.

Nous ne sommes pas concurrents, mais frères : de cette conception doivent procéder toutes nos actions les uns envers les autres et envers le monde extérieur. Nous exhortons les catholiques et les orthodoxes, dans tous les pays, à apprendre à vivre ensemble dans la paix, l'amour et à avoir «les uns pour les autres la même aspiration» (Rm 15, 5). Il ne peut donc être question d'utiliser des moyens indus pour pousser des croyants à passer d'une Église à une autre, niant leur liberté religieuse ou leurs traditions propres. Nous sommes appelés à mettre en pratique le précepte de

l'apôtre Paul : «Je me suis fait un honneur d'annoncer l'Évangile là où Christ n'avait point été nommé, afin de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui» (Rm 15, 20).

25. Nous espérons que notre rencontre contribuera aussi à la réconciliation là où des tensions existent entre gréco-catholiques et orthodoxes. Il est clair aujourd'hui que la méthode de l'«unia-tisme» du passé, comprise comme la réunion d'une communauté à une autre, en la détachant de son Église, n'est pas un moyen pour recouvrer l'unité. Cependant, les communautés ecclésiales qui sont apparues en ces circonstances historiques ont le droit d'exister et d'entreprendre tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins spirituels de leurs fidèles, recherchant la paix avec leurs voisins. Orthodoxes et gréco-catholiques ont besoin de se réconcilier et de trouver des formes de coexistence mutuellement acceptables.

26. Nous déplorons la confrontation en Ukraine qui a déjà emporté de nombreuses vies, provoqué d'innombrables blessures à de paisibles habitants et placé la société dans une grave crise économique et humanitaire. Nous exhortons toutes les parties du conflit à la prudence, à la solidarité sociale, et à agir pour la paix. Nous appelons nos Églises en Ukraine à travailler pour atteindre la concorde sociale, à

LA DECLARATION DE CUBA

s'abstenir de participer à la confrontation et à ne pas soutenir un développement ultérieur du conflit.

27. Nous exprimons l'espoir que le schisme au sein des fidèles orthodoxes d'Ukraine sera surmonté sur le fondement des normes canoniques existantes, que tous les chrétiens orthodoxes d'Ukraine vivront dans la paix et la concorde et que les communautés catholiques du pays y contribueront, de sorte que soit toujours plus visible notre fraternité chrétienne.

28. Dans le monde contemporain, multiforme et en même temps uni par un même destin, catholiques et orthodoxes sont appelés à collaborer fraternellement en vue d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut, à témoigner ensemble de la dignité morale et de la liberté authentique de la personne, «*pour que le monde croie*» (Jn 17, 21). Ce monde, dans lequel disparaissent progressivement les piliers spirituels de l'existence humaine, attend de nous un fort témoignage chrétien dans tous les domaines de la vie personnelle et sociale. De notre capacité à porter ensemble témoignage de l'Esprit de vérité en ces temps difficiles dépend en grande partie l'avenir de l'humanité.

29. Que dans le témoignage hardi de la vérité de Dieu et de la Bonne Nouvelle salutaire nous vienne en aide l'Homme-Dieu Jésus Christ, notre

Seigneur et Sauveur, qui nous fortifie spirituellement par sa promesse infaillible : «*Sois sans crainte, petit troupeau : votre Père a trouvé bon de vous donner le Royaume*» (Lc 12, 32) !

Le Christ est la source de la joie et de l'espérance. La foi en Lui transfigure la vie de l'homme, la remplit de sens. De cela ont pu se convaincre par leur propre expérience tous ceux à qui peuvent s'appliquer les paroles de l'apôtre Pierre : «*Vous qui jadis n'étiez pas un peuple et qui êtes maintenant le Peuple de Dieu, qui n'obteniez pas miséricorde et qui maintenant avez obtenu miséricorde*» (1 P 2, 10).

30. Remplis de gratitude pour le don de la compréhension mutuelle manifesté lors de notre rencontre, nous nous tournons avec espérance vers la Très Sainte Mère de Dieu, en l'invoquant par les paroles de l'antique prière : «*Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu*». Puisse la Bienheureuse Vierge Marie, par son intercession, conforter la fraternité de ceux qui la vénèrent, afin qu'ils soient au temps fixé par Dieu rassemblés dans la paix et la concorde en un seul Peuple de Dieu, à la gloire de la Très Sainte et indivisible Trinité !

François
Évêque de Rome
Pape de l'Église Catholique

Kirill
Patriarche de Moscou et de toute la Russie

LUTURGIE



Dieu au centre de la Liturgie

**L'appel du
Cardinal Sarah**

Dieu au centre de la Liturgie

L'appel du Cardinal Sarah

Le cinq juillet 2016, lors du troisième congrès international *Sacra Liturgia*, le cardinal Robert Sarah, préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la discipline des Sacrements, a prononcé à Londres une conférence qui revêt une particulière importance dès lors que l'on se soucie de placer Dieu au centre de la Sainte Liturgie. Même si le propos du Cardinal concerne d'abord la forme ordinaire du rite romain, les principes énoncés et vigoureusement défendus valent pour toute liturgie, laquelle n'est jamais œuvre simplement humaine mais bien plutôt action sacrée destinée à rendre à Dieu le culte qui lui est dû et à favoriser la sanctification des fidèles.

La Sainte Liturgie est par sa nature même orientée vers Dieu. Le Cardinal demande pour bien le signifier de revenir à la célébration de la messe *versus orientem*, tournée vers l'Orient. Cet appel est l'une des propositions les plus significatives qu'il lance. On lira avec profit l'intégralité de ses propos car c'est l'ensemble de la conférence qui est instructif. La salle de presse du Saint-Siège a donné l'impression d'en relativiser la portée voire d'en infirmer les déclarations. Toutefois, le cardinal Sarah a pris soin au cours de sa conférence de mentionner que le Pape lui avait demandé de « continuer l'œuvre liturgique extraordinaire entreprise par Benoît XVI ». La conférence de Londres peut constituer un moment important de *ce nouveau mouvement liturgique* qui veut rendre son caractère théocentrique à la Sainte Liturgie.

Allocution de son éminence le Cardinal Robert Sarah

Préfet de la Congrégation pour le Culte divin
et la discipline des sacrements
lors de la conférence "Sacra Liturgia 2016"

Vers une authentique mise en œuvre de Sacrosanctum Concilium

SALUTATIONS

Excellences, messieurs les abbés, mes révérends pères, chers frères et sœurs dans le Christ,

Je souhaite tout d'abord exprimer mes sincères remerciements à Son Éminence le Cardinal Vincent Nichols pour son accueil dans l'archidiocèse de Westminster et pour ses aimables mots de salutation. Je souhaite également remercier Son Excellence Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, pour son invitation à être présent avec vous pour cette troisième conférence internationale *Sacra Liturgia*, et à prononcer le discours d'ouverture ce soir.

Excellence, je vous félicite de cette initiative internationale pour promouvoir l'étude de l'importance de la formation et de la célébration liturgique dans la vie et la mission de l'Église.

Je suis très heureux d'être avec vous tous aujourd'hui. Je remercie chacun de vous pour votre présence qui reflète votre haute considération pour ce que, encore le Cardinal, Joseph Ratzinger appelait « la question de la liturgie » aujourd'hui, à l'orée du XXI^e siècle. C'est un grand signe d'espérance pour l'Église.

INTRODUCTION

Dans son enseignement du 18 février 2014 au symposium célébrant le 50^e anniversaire de la Constitution sur la Sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium* du Concile Vatican II, le Pape François faisait observer que célébrer les 50 années écoulées depuis la promulgation de la Constitution devrait « nous [pousser] à relancer notre engagement à accueillir et à mettre en œuvre de manière toujours

plus complète [l']enseignement [de *Sacrosanctum Concilium*]. » (traduction : zenit.org) Le Saint-Père a ainsi poursuivi : « Il est nécessaire d'unir notre volonté renouvelée d'avancer sur le chemin indiqué par les Pères conciliaires, parce qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une assimilation complète de la Constitution sur la Sainte Liturgie de la part des fidèles et des communautés ecclésiales. Je veux parler en particulier d'un engagement en vue d'une initiation et une formation liturgiques solides et équilibrées des fidèles laïcs comme des prêtres et des personnes consacrées ». (traduction : zenit.org)

Le Saint-Père a raison. Nous avons beaucoup à faire pour réaliser la vision des Pères du Concile Vatican II pour la vie liturgique de l'Église. Nous avons vraiment beaucoup à faire si, aujourd'hui, après plus de cinquante ans de la fin du Concile Vatican II, nous voulons parvenir à « une correcte et complète assimilation de la Constitution sur la Sainte Liturgie ».

Dans cette intervention, je souhaite vous présenter quelques considérations sur la manière dont l'Église occidentale pourrait avancer vers une mise en œuvre plus fidèle de *Sacrosanctum Concilium*. Ce faisant, je me propose de poser quelques questions : « Quelle était l'intention des Pères du Concile Vatican II lorsqu'ils

envisageaient la réforme liturgique ? » Ensuite, je souhaite examiner comment leurs intentions ont été mises en œuvre à la suite du Concile. Enfin, j'aimerais vous proposer quelques suggestions pour la vie liturgique de l'Église aujourd'hui, afin que notre pratique de la liturgie puisse refléter plus fidèlement les intentions des Pères du Concile.

A. QU'EST-CE QUE LA SAINTE LITURGIE ?

Avant toute chose, nous devons examiner une question préalable : « Qu'est-ce que la sainte liturgie ? » En effet, si nous ne comprenons pas la nature propre de la liturgie catholique, ce en quoi elle se distingue des rites des autres communautés chrétiennes et d'autres religions, nous ne pouvons pas espérer comprendre la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II, ni avancer fidèlement vers sa plus parfaite mise en application.

Dans le Motu proprio *Tra le sollecitudini* du 22 novembre 1903, le Pape Saint Pie X enseignait que « les saints mystères » et « la prière publique et solennelle de l'Église », c'est-à-dire la sainte liturgie, sont la « principale et indispensable source » pour acquérir « le vrai esprit chrétien ». Par conséquent, saint Pie X appelait à une réelle et fructueuse participation



de tous dans les rites liturgiques de l'Église. Comme chacun le sait, cet enseignement et cette exhortation ont été repris dans l'article 14 de *Sacrosanctum Concilium*.

Le Pape Pie XI, vingt-cinq ans plus tard, s'était clairement prononcé sur le même sujet, dans la Constitution apostolique *Divini Cultus* du 20 décembre 1928, enseignant que « la liturgie est, en effet, chose sacrée. Par elle, nous nous élevons jusqu'à Dieu et nous nous unissons à lui, nous professons notre foi, nous remplissons envers lui le très grave devoir de la reconnaissance pour les bienfaits

et les secours qu'il nous accorde et dont nous avons un perpétuel besoin ».

Le Vénérable Pie XII consacra la Lettre encyclique *Mediator Dei* du 20 novembre 1947 à la sainte liturgie. Dans celle-ci, il enseignait que :

« La Sainte Liturgie est [...] le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Église ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père éternel : c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres » (n. 20).

Le Pape fit valoir que « la nature et l'objet de la sainte liturgie » est qu'« elle vise à unir nos âmes au Christ et à les sanctifier dans le divin Rédempteur afin que le Christ fût honoré et, par lui et en lui, la très sainte Trinité. » (N. 171)

Le Concile Vatican II enseigne qu'au travers de la liturgie « l'œuvre de notre rédemption est accomplie » (*Sacrosanctum Concilium*, 2) et que : « la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles, est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres.

Par conséquent, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré » (n. 7).

A la suite de ces assertions, *Sacrosanctum Concilium* enseigne que : « la liturgie ... est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. Car les labours apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu

au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur » (n. 10).

Il serait possible de poursuivre cet exposé du magistère sur la nature de la sainte liturgie en le complétant avec l'apport des Papes post-conciliaires et du Catéchisme de l'Église catholique. Mais pour l'heure, tenons-nous en au Concile Vatican II. A mon sens, l'enseignement de l'Église est très clair : la liturgie catholique est le lieu privilégié et singulier de l'action salvifique de Dieu dans le monde, aujourd'hui. Et elle le fait à travers une participation réelle par laquelle nous recevons la grâce et la force qui nous sont si nécessaires pour persévérer et croître dans la vie chrétienne. C'est un lieu d'institution divine où nous venons accomplir l'offrande du sacrifice dû à Dieu, le seul véritable sacrifice. C'est l'endroit où nous prenons conscience de notre profond besoin d'adorer le Dieu tout-puissant.

La liturgie catholique est une chose sacrée, une chose sainte dans sa nature même. La liturgie catholique n'est pas une assemblée humaine ordinaire.

Je souhaite souligner, ici, un fait très important : c'est Dieu et non l'homme qui est au centre de la liturgie catholique. Nous venons pour l'adorer. Dans la liturgie, il ne s'agit pas de vous ou de moi. Ce n'est pas

le lieu où nous célébrons notre propre identité, nos réalisations, où nous exaltons ou promouvons notre propre culture et les valeurs de nos coutumes religieuses locales. La liturgie concerne et appartient d'abord et avant tout à Dieu et célèbre ce qu'il a fait pour nous. Le Tout-Puissant, dans sa divine Providence, a fondé une Eglise et institué la sainte liturgie. A travers elle, il nous est possible de rendre un authentique culte à Dieu, en conformité avec la Nouvelle Alliance établie par le Christ. En faisant cela, en entrant dans les exigences des rites sacrés développés dans la tradition de l'Eglise, nous trouvons notre véritable identité et le sens de notre existence en tant que fils et filles de Dieu.

Il est essentiel que nous comprenions cette spécificité du culte catholique, parce que dans les dernières décennies nous avons vu beaucoup de célébrations liturgiques au cours desquelles des personnes et des réalisations humaines ont été trop prééminentes, excluant quasiment Dieu. Le Cardinal Ratzinger a écrit que « Si la Liturgie constitue d'abord un lieu d'expérimentation pour réaliser nos activités, alors l'essentiel est oublié, c'est-à-dire Dieu. Ce n'est pas nous qui sommes le sujet de la liturgie : c'est Dieu. Oublier Dieu est le plus grave danger de notre époque. » (Joseph Ratzinger, *Theology of the Liturgy*, Collected Works vol. 11, Ignatius Press, San Francisco

2014, p. 593, traduction libre)

Nous devons être très clairs quant à la nature du culte catholique si nous voulons faire une lecture correcte et une mise en application fidèle de la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II. Les Pères du Concile avaient été imprégnés de l'enseignement magistériel des Papes du XX^e siècle que je viens de citer. Saint Jean XXIII ne convoqua pas un Concile œcuménique pour saper cet enseignement qu'il défendait lui-même. Les Pères du Concile ne vinrent pas à Rome, en octobre 1962, dans l'intention de produire une liturgie anthropocentrique. Bien plutôt, le Pape et les Pères du Concile recherchèrent des voies par lesquelles les fidèles du Christ pourraient puiser toujours plus profondément à la « principale et indispensable source » afin d'acquérir « le vrai esprit chrétien » nécessaire à leur propre salut et à celui des hommes de notre temps.

B. QUELLE ETAIT L'INTENTION DES PERES DU CONCILE VATICAN II ?

Nous devons examiner les intentions des Pères du Concile dans le détail, surtout si notre volonté aujourd'hui est de leur être plus fidèles. Qu'ont-ils voulu apporter à travers la Constitution sur la Sainte Liturgie ?



cette question, ils n'avaient pas des vues purement théoriques, détachées de tout contexte. Ils espéraient poursuivre le travail déjà commencé et étudier les *altiora principia*, les principes fondamentaux les plus importants de la réforme liturgique qu'avait évoqués saint Jean XXIII dans le Motu proprio *Rubricarum Instructum* du 25 juillet 1960.

Ainsi le premier article de la Constitution donne quatre raisons pour entreprendre une réforme liturgique. La première, « faire progresser de jour en jour la vie chrétienne chez les fidèles ». C'est là le souci constant des pasteurs de l'Église, à chaque époque.

Commençons par le tout premier article de *Sacrosanctum Concilium* :

« Puisque le saint Concile se propose de faire progresser la vie chrétienne de jour en jour chez les fidèles ; de mieux adapter aux nécessités de notre époque celles des institutions qui sont sujettes à des changements ; de favoriser tout ce qui peut contribuer à l'union de tous ceux qui croient au Christ, et de fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église » (n.1).

Souvenons-nous que lorsque le Concile s'ouvrit, la réforme liturgique avait imprégné la réflexion de la décennie qui l'avait précédé, et les Pères en étaient très familiers. Sur

La deuxième, « mieux adapter aux nécessités de notre époque celles des institutions qui sont sujettes à des changements », nous invite à nous arrêter et à méditer un instant, en tenant compte, en particulier, de l'esprit du temps des années 1960. Mais en vérité, si nous lisons cela dans l'esprit de l'herméneutique de la continuité, qui est, assurément, conforme aux intentions des Pères du Concile, cela signifie que le Concile a désiré un développement liturgique là où cela était possible, pour faciliter une vigueur toujours croissante de la vie chrétienne. Les Pères du Concile n'ont pas voulu changer les choses uniquement par simple désir de changement !

De même, la troisième raison, « favoriser tout ce qui peut contribuer à l'union de tous ceux qui croient au Christ » nous amène à faire une pause pour réfléchir de peur que nous pensions que les Pères auraient souhaité instrumentaliser la sainte liturgie et en faire un outil pour promouvoir l'œcuménisme, en un mot un simple moyen pour parvenir à une fin. Cela peut-il être le cas ? Bien sûr, après le Concile, certains l'ont essayé. Mais les Pères eux-mêmes savaient que cela n'était pas possible. L'unité dans le culte et devant l'autel du sacrifice est la fin souhaitée des efforts œcuméniques. La liturgie n'est pas un moyen pour promouvoir la bonne volonté ou la coopération dans l'œuvre apostolique. Ici, les Pères du Concile affirment qu'une réforme liturgique peut faire partie d'un élan qui aide les personnes à réaliser l'unité dans l'Eglise catholique sans laquelle une pleine communion à l'autel n'est pas possible.

La même motivation se lit dans la quatrième raison donnée pour une réforme liturgique : « fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Eglise ». Ici, toutefois, nous allons au-delà de nos frères séparés dans le Christ et considérons toute l'humanité. La mission de l'Eglise s'adresse à chaque homme ! Les Pères du Concile croyaient en cela et espéraient qu'une participation plus fructueuse

à la liturgie pourraient faciliter un renouveau dans l'activité missionnaire de l'Eglise.

Permettez-moi de donner un exemple. Pendant de nombreuses années, avant le Concile, tant dans les pays de mission que dans les pays plus développés, on a beaucoup discuté de l'opportunité d'un usage plus large des langues vernaculaires dans la liturgie, principalement pour les lectures de l'Ecriture sainte, et également pour tel ou tel autre élément de la première partie de la messe (que nous appelons désormais « liturgie de la parole ») et pour les chants liturgiques. Le Saint-Siège avait déjà largement donné la permission pour l'usage de la langue vernaculaire dans l'administration des sacrements. Voilà le contexte dans lequel les Pères du Concile parlaient de possibles effets positifs de la réforme liturgique pour l'œcuménisme et la mission. Il est vrai que la langue vernaculaire a un effet positif dans la liturgie. Les Pères recherchaient cela, et non à autoriser une protestantisation de la sainte liturgie ou à en faire l'objet d'une mauvaise inculturation.

Je suis Africain. Permettez-moi de le dire clairement : la liturgie n'est pas le lieu pour promouvoir ma culture. Bien plutôt, c'est le lieu où ma culture est baptisée, où ma culture s'élève à la hauteur du divin. À travers

la liturgie de l'Eglise (que les missionnaires ont apportée partout dans le monde) Dieu nous parle, Il nous change, et nous donne de prendre part à sa vie divine. Quand quelqu'un devient chrétien, quand quelqu'un rentre dans la pleine communion de l'Eglise catholique, il reçoit quelque chose de plus, quelque chose qui le change. Certes, les cultures et les nouveaux chrétiens apportent des richesses dans l'Eglise : la liturgie des ordinariats pour les anglicans désormais en pleine communion avec l'Eglise catholique en est un bel exemple. Mais ils apportent ces richesses avec humilité, et l'Eglise, dans sa sagesse maternelle, les utilise si elle le juge approprié.

Mais il me semble opportun de bien nous préciser ce qu'on entend par inculturation. Si vraiment nous comprenons la signification du terme connaissance comme pénétration du Mystère de Jésus Christ, nous possédons alors la clé de l'inculturation, qui n'est pas à présenter comme une quête ou une revendication pour la légitimité d'une africanisation ou d'une latino-américanisation ou asianisation à la place d'une occidentalisation du christianisme. L'inculturation n'est pas une canonisation d'une culture locale ni une installation dans cette culture au risque de l'absolutiser. L'inculturation est une irruption et une épiphanie du Seigneur au plus intime de notre être. Et l'irruption

du Seigneur dans une vie provoque en l'homme une déstabilisation, un arrachement en vue d'un cheminement selon des références nouvelles qui sont créatrices d'une culture nouvelle porteuse d'une Bonne Nouvelle pour l'homme et sa dignité d'enfant de Dieu. Quand l'Evangile entre dans une vie, il la déstabilise, il la transforme. Il lui donne une orientation nouvelle, des références morales et éthiques nouvelles. Il tourne le cœur de l'homme vers Dieu et vers le prochain pour les aimer et les servir absolument et sans calcul. Quand Jésus entre dans une vie, il la transfigure, il la divinise par la Lumière fulgurante de Son Visage, tout comme Saint Paul l'a été sur la Route de Damas (cf. Act 9,5-6).

De même que, par l'Incarnation le Verbe de Dieu s'est fait en tout semblable aux hommes, sauf dans le péché (He 4,15), ainsi l'Evangile assume toutes les valeurs humaines et culturelles, mais refuse de prendre corps dans les structures de péché. C'est dire que plus le péché individuel et collectif abonde dans une communauté humaine ou ecclésiale, moins il y a de place pour l'inculturation. Au contraire, plus une communauté chrétienne resplendit de sainteté et rayonne de valeurs évangéliques, plus elle a des chances de réussir l'inculturation du message chrétien. L'inculturation de la foi est donc un défi de sainteté. Elle permet

de vérifier le degré de sainteté et le niveau de pénétration de l'Évangile et de la foi en Jésus Christ dans une communauté chrétienne. L'inculturation n'est donc pas un folklore religieux.

Elle ne se réalise pas essentiellement dans l'utilisation des langues locales, des instruments et de la musique latino-américaine, des danses africaines ou des rites et symboles africains ou asiatiques, dans la liturgie et les sacrements. L'inculturation, c'est Dieu qui descend et entre dans la vie, les comportements moraux, dans les cultures et coutumes des hommes pour les libérer du péché et les introduire dans la Vie Trinitaire. Certes la foi a besoin d'une culture pour être communiquée. C'est pour cela que Saint Jean-Paul II a affirmé qu'une foi qui ne devient pas une culture est une foi qui se meurt. « L'inculturation correctement menée doit être guidée par deux principes : la compatibilité avec l'Évangile et la communion avec l'Église universelle » (Lettre encyclique, *Redemptoris missio*, 7 décembre 1990, n. 54).

J'ai passé du temps à examiner le premier article de la Constitution sur la Sainte Liturgie parce qu'il est très important que nous lisions vraiment *Sacrosanctum Concilium* dans son contexte, comme un document qui devait promouvoir un développement légitime (tel que le plus grand usage des langues vernaculaires)

dans la continuité de la nature, de l'enseignement et de la mission de l'Église dans le monde moderne. Nous ne devons pas y lire des choses qui ne s'y trouvent pas. Les Pères n'avaient pas l'intention de faire la révolution, mais une évolution, une réforme modérée.

Les intentions des Pères du Concile s'expriment clairement dans d'autres passages-clés.

L'article 14 est un des plus importants de toute la Constitution :

« La Mère Église désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques ». Cette participation du peuple chrétien, comme « race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté » (1 P 2, 9 ; cf. 2, 4-5) est une responsabilité et un droit qu'il a acquis de par son baptême.

« Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien ; et c'est pourquoi elle doit être recherchée avec ardeur par les pasteurs d'âmes, dans toute l'action pastorale, avec la pédagogie nécessaire.

Mais il n'y a aucun espoir d'obtenir ce résultat, si d'abord les pasteurs eux-mêmes ne sont pas profondément

imprégnés de l'esprit et de la force de la liturgie, et ne deviennent pas capables de l'enseigner ; il est donc absolument nécessaire qu'on pourvoie en premier lieu à la formation liturgique du clergé ».

Dans ce passage, nous entendons la voix des Papes telle qu'elle s'exprimait avant le Concile, recherchant une réelle et fructueuse participation à la liturgie. Mais pour parvenir à cela, il s'est avéré nécessaire et urgent de mettre l'accent sur l'enseignement et une formation liturgique approfondis. Les Pères font ici preuve d'un réalisme qui a peut-être été perdu par la suite. Écoutons encore les mots du Concile et pesons leur importance : « il n'y a aucun espoir d'obtenir ce résultat [la participation active], si d'abord les pasteurs eux-mêmes ne sont pas profondément imprégnés de l'esprit et de la force de la liturgie, et ne deviennent pas capables de l'enseigner ».

Au début de l'article 21, l'intention des Pères du Concile se manifeste très clairement : « Pour que le peuple chrétien bénéficie plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère l'Église veut travailler sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. » *Ut populus christianus in sacra Liturgia abundantiam gratiarum securius assequatur...* Ceux qui connaissent le latin savent que le mot « ut » signifie un but clair qui advient

presque immédiatement. Quelle était l'intention des Pères du Concile ? Que le peuple chrétien bénéficie plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie. Comment se proposent-ils d'y parvenir ? En travaillant sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. (*ipsius Liturgiae generalem instaurationem sedulo curare cupit*). Notez bien que les Pères évoquent une « restauration », pas une « révolution » !

L'une des plus claires et des plus belles expressions des intentions des Pères du Concile se trouve au début du deuxième chapitre de la Constitution qui traite du mystère de la très Sainte Eucharistie. On peut ainsi lire dans l'article 48 :

« Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent consciemment, pieusement et activement à l'action sacrée, soient formés par la Parole de Dieu, se restaurent à la table du Corps du Seigneur, rendent grâces à Dieu ; qu'offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes et, de jour en jour, soient consommés, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux pour que, finalement, Dieu soit tout en tous ».



Mes frères et sœurs, voilà quelle était l'intention des Pères du Concile. Certes, ils discutèrent et votèrent sur les manières spécifiques de réaliser leurs objectifs. Mais soyons clairs : les réformes des rites proposées dans la Constitution, telles que la restauration de la prière des fidèles à la messe (n. 53), l'extension de la concélébration (n. 57), la simplification demandée dans les articles 34 et 50, sont toutes subordonnées aux intentions fondamentales des Pères du Concile que je viens de mettre en lumière. Ce sont des moyens dirigés vers une fin, et c'est la fin qu'il importe de réaliser.

Si nous voulons avancer vers une mise en œuvre authentique de *Sacrosanctum Concilium*, ce sont les buts, les fins que nous devons garder à l'esprit d'abord et avant tout. Il se peut que si nous les étudions avec un regard nouveau et le bénéfice de l'expérience de ces dernières cinq décennies, nous verrons certaines réformes des rites et certaines règles liturgiques sous un jour différent. Si, aujourd'hui, pour « faire progresser de jour en jour la vie chrétienne chez les fidèles » et pour « appeler tous les hommes dans le sein de l'Église », certaines réformes doivent être reconsidérées, demandons alors

au Seigneur de nous donner l'amour, l'humilité et la sagesse de le faire.

C. QUE S'EST-IL PASSE APRES LA PROMULGATION DE SACROSANCTUM CONCILIUM ?

Je soulève la nécessité de comparer encore la Constitution et la réforme qui suivit sa promulgation parce que je ne pense pas que nous pouvons honnêtement lire aujourd'hui, ne serait-ce que le premier article de *Sacrosanctum Concilium*, et se satisfaire de ce qui a été fait. Mes frères, où sont les fidèles dont parlaient les Pères du Concile ? Beaucoup des fidèles de naguère sont aujourd'hui « infidèles ». Ils ne viennent plus du tout à la messe. Pour reprendre les mots de saint Jean-Paul II : « L'oubli de Dieu a conduit à l'abandon de l'homme, et c'est pourquoi, dans ce contexte, il n'est pas surprenant que se soient largement développés le nihilisme en philosophie, le relativisme en gnoseologie et en morale, et le pragmatisme, voire un hédonisme cynique, dans la manière d'aborder la vie quotidienne. La culture européenne donne l'impression d'une 'apostasie silencieuse' de la part de l'homme comblé qui vit comme si Dieu n'existait pas » (Exhortation apostolique *Ecclesia in Europa*, 28 juin 2003,9). Qu'est-il advenu de

l'unité que le Concile espérait réaliser ? Nous n'y sommes pas encore parvenus. Avons-nous fait des progrès substantiels dans l'appel lancé à toute l'humanité à rejoindre le grande famille de l'Eglise ? Je ne le pense pas. Et pourtant, nous avons beaucoup fait dans le domaine de la liturgie.

Au cours des 47 années de ma vie de prêtre, et après plus de 36 ans de ministère épiscopal, je peux attester que beaucoup de communautés catholiques et d'individus vivent et prient avec ferveur et joie la liturgie telle qu'elle a été réformée après le Concile, puisant en son sein beaucoup, sinon la totalité des biens qu'envisageaient les Pères du Concile. C'est un fruit magnifique du Concile. Mais, par ma propre expérience, et à présent en tant que Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, je sais aussi qu'il y existe actuellement maintes altérations de la liturgie en de nombreux lieux de l'Eglise. Beaucoup de situations pourraient être améliorées de sorte que les objectifs du Concile soient réalisés.

Avant de méditer sur de possibles améliorations, examinons ce qui s'est passé après la promulgation de la Constitution sur la Sainte Liturgie.

Au XVI^e siècle, le Pape avait confié la réforme liturgique voulue par le Concile de Trente à une commission spéciale qui prépara la nou-

velles édition des livres liturgiques qui furent *in fine* promulgués par le Pape. Cela est une procédure parfaitement normale, et c'est à celle-ci que recourut le Bienheureux Paul VI en 1964 en établissant le *Consilium ad exsequendam constitutionem de sacra liturgia*. Nous connaissons l'essentiel des travaux de cette commission parce que son secrétaire, Mgr Annibale Bugnini, les décrivit dans ses mémoires (*La réforme de la liturgie*, 1948-1975, Desclée de Brouwer, Paris, 2015).

Le travail de cette commission pour mettre en œuvre la Constitution sur la Sainte Liturgie fut sans aucun doute soumis à des influences, des idéologies et à de nouvelles propositions qui ne se trouvaient pas du tout dans les textes de *Sacrosanctum Concilium*. Par exemple, il est vrai que le Concile n'avait pas proposé l'introduction de nouvelles Prières eucharistiques, mais que cette idée émergea et fut adoptée, et que de nouvelles Prières eucharistiques furent promulguées par l'autorité du Pape. Il est vrai également, comme Mgr Bugnini le dit clairement, que certaines prières et certains rites furent construits ou révisés à partir de l'esprit du temps, en particulier à partir des sensibilités œcuméniques. Qu'on soit allé trop loin ou non, ou que ce qui a été fait ait vraiment aidé à réaliser les buts de la Constitution, ou que, par contre, ceux-ci ont été des graves

entraves, voilà autant de questions que nous devons étudier. Je me réjouis de ce qu'aujourd'hui les savants vont au cœur de ces sujets.

Néanmoins, il est important de se rappeler que le Bienheureux Paul VI jugea convenables les réformes proposées par la commission et qu'il les promulgua. Par son autorité apostolique, il les rendit normatives et assura leur licéité et leur validité.

Pourtant, pendant que le travail officiel de réforme suivait son cours, des mauvaises interprétations significatives de la liturgie apparurent et s'enracinèrent en de multiples lieux à travers le monde. Ces abus au niveau de la sainte liturgie augmentèrent à cause d'une compréhension erronée du Concile. Cela donna lieu à des célébrations liturgiques subjectives et qui étaient plus centrées sur les souhaits des communautés singulières que sur le culte sacrificiel dû au Dieu Tout-Puissant. Mon prédécesseur à la tête de la congrégation, le Cardinal Francis Arinze, appelait cette sorte de célébration, le « do-it-yourself Mass » (qu'on pourrait traduire par « messe artisanale »). Saint Jean-Paul II a même jugé nécessaire d'exprimer sa peine et sa tristesse dans sa Lettre encyclique *Ecclesia de Eucharistia* du 17 avril 2003 en ces termes:

« Une croissance intérieure de la communauté chrétienne a répondu à ce souci d'annonce de la part du

Magistère. Il n'y a pas de doute que la réforme liturgique du Concile a produit de grands bénéfices de participation plus consciente, plus active et plus fructueuse des fidèles au saint Sacrifice de l'autel. Par ailleurs, dans beaucoup d'endroits, l'adoration du Saint-Sacrement a une large place chaque jour et devient source inépuisable de sainteté. La pieuse participation des fidèles à la procession du Saint-Sacrement lors de la solennité du Corps et du Sang du Christ est une grâce du Seigneur qui remplit de joie chaque année ceux qui y participent. On pourrait mentionner ici d'autres signes positifs de foi et d'amour eucharistiques.

Malheureusement, à côté de ces lumières, les ombres ne manquent pas. Il y a en effet des lieux où l'on note un abandon presque complet du culte de l'adoration eucharistique. À cela s'ajoutent, dans tel ou tel contexte ecclésial, des abus qui contribuent à obscurcir la foi droite et la doctrine catholique concernant cet admirable Sacrement. Parfois se fait jour une compréhension très réductrice du Mystère eucharistique. Privé de sa valeur sacrificielle, il est vécu comme s'il n'allait pas au-delà du sens et de la valeur d'une rencontre conviviale et fraternelle. De plus, la nécessité du sacerdoce ministériel, qui s'appuie sur la succession apostolique, est parfois obscurcie, et le caractère sacramentel de l'Eucharistie

est réduit à la seule efficacité de l'annonce. D'où, ici ou là, des initiatives œcuméniques qui, bien que suscitées par une intention généreuse, se laissent aller à des pratiques eucharistiques contraires à la discipline dans laquelle l'Église exprime sa foi. Comment ne pas manifester une profonde souffrance face à tout cela ?

L'Eucharistie est un don trop grand pour pouvoir supporter des ambiguïtés et des réductions.

J'espère que la présente Encyclique pourra contribuer efficacement à dissiper les ombres sur le plan doctrinal et les manières de faire inacceptables, afin que l'Eucharistie continue à resplendir dans toute la magnificence de son mystère » (n. 10).

Autant il y avait des pratiques abusives, autant il y avait des réactions hostiles aux réformes officiellement promulguées par l'autorité papale. Des personnes estimaient que les réformes avaient été trop loin et trop rapides, d'autres les accusaient d'être suspectes sur le plan doctrinal. On se souvient de la controverse qui éclata en 1969 suite à la lettre envoyée au Bienheureux Paul VI par les Cardinaux Ottaviani et Bacci. Ils exprimaient dans ce document des inquiétudes sérieuses et le Pape jugea opportun d'apporter certaines précisions doctrinales. Ces questions, également, doivent être étudiées avec précaution.

Mais il y avait aussi une réalité pastorale : que ce soit pour de bonnes raisons ou non, des personnes pouvaient ou ne voulaient pas participer aux rites réformés. Ils demeuraient à l'extérieur, ou participaient seulement à la liturgie non-réformée là où ils pouvaient la trouver, y compris lorsque ces célébrations n'étaient pas autorisées. De cette manière, la liturgie devint l'expression de la division au sein de l'Eglise, au lieu d'être le lieu de l'unité de l'Eglise catholique. Le Concile n'avait pas voulu que la liturgie nous divise les uns des autres ! Saint Jean-Paul II œuvra pour guérir cette division, avec l'aide du Cardinal Ratzinger, qui, devenu Benoît XVI, chercha à faciliter la nécessaire réconciliation au sein de l'Eglise.

Par le Motu proprio *Summorum Pontificum*, du 7 juillet 2007, il déclara que les individus ou les groupes qui souhaitent puiser dans la forme ancienne du rite romain les richesses qu'elle contient, peuvent la pratiquer librement. Grâce à la Providence divine, il est désormais possible de célébrer notre unité catholique tout en nous respectant, et même en nous réjouissant, de la légitime diversité des pratiques rituelles.

Finalement, je souhaite noter qu'au milieu du travail de la réforme et de traduction qui eut lieu après le Concile (et nous savons qu'une partie de ce travail fut accompli trop rapidement, nous conduisant aujourd'hui

à revoir les traductions pour les rendre plus fidèles au texte original latin), il n'y eut peut-être pas assez d'attention accordée aux intentions fondamentales des Pères du Concile : pour que la participation liturgique qu'ils désiraient soit réalisée : à savoir les prêtres doivent être « imprégnés de l'esprit et de la force de la liturgie, et [...] capables de l'enseigner ». Nous savons qu'un bâtiment reposant sur des fondations branlantes risque de s'altérer, voire de s'effondrer.

Peut-être avons-nous bâti une liturgie nouvelle et moderne en langue vernaculaire, mais si nous ne l'avons pas faite sur de solides fondations – si les séminaristes et le clergé ne sont pas « imprégnés de l'esprit et de la force de la liturgie » comme le Concile l'exigeait – alors le peuple qui leur est confié ne pourra pas être formé. Il faut prêter attention aux paroles des Pères du Concile : il serait « futile » d'espérer un renouveau liturgique sans une formation liturgique approfondie. Sans une formation essentielle, le clergé pourrait même altérer la foi des fidèles dans le mystère eucharistique.

Je ne voudrais pas que l'on me considère trop pessimiste. Et je redis encore : il y a beaucoup de laïques, de membres du clergé et de religieux pour qui la liturgie issue de la réforme postconciliaire est la source d'un extraordinaire zèle apostolique et spirituel. Pour cela, je remercie le Sei-



conciliaires, parce qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une assimilation complète de la Constitution sur la Sainte Liturgie de la part des fidèles et des communautés ecclésiales. Je veux parler en particulier d'un engagement en vue d'une initiation et une formation liturgiques solides et équilibrées des fidèles laïcs comme des prêtres et des personnes consacrées ».

D. COMMENT DEVRIONS-NOUS AVANCER VERS UNE MISE EN ŒUVRE VRAIMENT AUTHENTIQUE DE SACROSANCTUM CONCILIUM DANS LE CONTEXTE ACTUEL ?

gneur Dieu Tout-Puissant. Pourtant, à partir de la brève analyse que je viens de soumettre à votre attention, je pense que vous vous accorderez avec moi pour reconnaître que nous pouvons mieux faire. La sainte liturgie doit vraiment devenir la source et le sommet de la vie et de la mission de l'Eglise aujourd'hui, à l'orée du XXI^e siècle, comme les Pères du Concile l'ont ardemment désiré.

De toute façon, c'est cela que le Pape François nous demande de faire : « Il est nécessaire, dit-il, d'unir notre volonté renouvelée d'avancer sur le chemin indiqué par les Pères

A la lumière des souhaits fondamentaux des Pères du Concile et des différentes situations que nous avons vu apparaître après le Concile, j'aimerais présenter quelques considérations pratiques quant à la façon de mettre en œuvre *Sacrosanctum Concilium* plus fidèlement dans le contexte actuel. Quand bien même je suis à la tête de la congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements, je le fais en toute humilité, comme prêtre et comme évêque, dans l'espoir qu'elles susciteront des études et des réflexions mûres ainsi que de bonnes pratiques liturgiques partout dans l'Eglise.

Vous ne serez pas surpris si je recommande que nous puissions avant tout examiner la qualité et la profondeur de notre formation liturgique, la manière dont nous avons aidé le clergé, les religieux et les laïques à s'imprégner de l'esprit et de la force de la liturgie. Trop souvent, nous supposons que les candidats à la prêtrise ou au diaconat en « savent » assez en matière liturgique. Mais ici, le Concile n'insistait pas sur les savoirs académiques, quoique, naturellement, la Constitution souligne l'importance des études liturgiques (cf n. 15-17). La formation liturgique est avant tout et essentiellement une immersion dans la liturgie, dans le profond mystère de Dieu Notre Père bien-aimé. Il s'agit de vivre la liturgie dans toute sa richesse, de s'enivrer en buvant à une source qui n'éteint jamais notre soif pour ses délices, ses lois et sa beauté, son silence contemplatif, son exultation et adoration, son pouvoir de nous relier intimement avec Celui qui est à l'œuvre dans et par les rites sacrés de l'Eglise.

C'est pourquoi ceux qui sont en « formation » pour le ministère pastoral devraient vivre la liturgie aussi pleinement que possible dans les séminaires et les maisons de formation. Les candidats au diaconat permanent devraient être immergés dans une intense vie de prière liturgique pour une période prolongée. J'ajoute que la célébration pleine et

riche de la forme ancienne du rite romain, l'*usus antiquior*, devrait être une part importante de la formation liturgique du clergé. Sans cela, comment commencer à comprendre et à célébrer les rites réformés dans l'herméneutique de la continuité si l'on n'a jamais fait l'expérience de la beauté de la tradition liturgique que connurent les Pères du Concile eumêmes et qui a façonné tant de Saints pendant des siècles ? Une sage ouverture au mystère de l'Eglise et sa riche tradition pluriséculaire et une humble docilité à ce que l'Esprit Saint dit aux Eglises aujourd'hui sont un vrai signe que nous appartenons à Jésus Christ : « En effet Jésus leur dit : Ainsi donc tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux » (Mt 13,52).

Si nous y parvenons, si nos nouveaux prêtres et diacres ont vraiment soif de la liturgie, ils seront à même de former ceux qui leur sont confiés, et ce, même si les circonstances et les possibilités de leur mission ecclésiale sont plus modestes que celles d'un séminaire ou dans une cathédrale. Je connais beaucoup de prêtres, qui, dans de telles circonstances, forment leurs fidèles dans l'esprit et la force de la liturgie, et dont les paroisses sont des exemples de grande beauté liturgique. Nous devrions nous souvenir que la noble

simplicité n'est pas un minimalisme réducteur, ou un style négligé voire vulgaire. Le Pape François l'a rappelé dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* : « L'Église évangélise et s'évangélise elle-même par la beauté de la liturgie, laquelle est aussi célébration de l'activité évangélistique et source d'une impulsion renouvelée à se donner » (n. 24).

Deuxièmement, je pense qu'il faut être clair au sujet de la participation à la liturgie, de la *participatio actuosa* qu'appelait le Concile. Cela a généré beaucoup de confusions au cours des dernières décennies. L'article 48 de la Constitution expose que : « L'Église se soucie [...] d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée [...]. » Pour le Concile, la participation est d'abord intérieure, obtenue en « comprenant bien [le mystère de l'Eucharistie] dans ses rites et ses prières ». La vie intérieure, la vie plongée en Dieu et intimement habitée par Dieu est la condition indispensable à une participation fructueuse et féconde aux Saints Mystères que nous célébrons dans la liturgie. La Célébration eucharistique doit être essentiellement vécue de l'intérieur. C'est au-dedans de nous que

Dieu désire nous rencontrer. Les Pères voulaient que les fidèles chantent, qu'ils répondent au prêtre, qu'ils assurent les services liturgiques leur appartenant. Mais les Pères insistent également pour que les fidèles « participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée ».

Si nous comprenons la priorité d'intérioriser notre participation liturgique nous éviterons le bruyant et dangereux activisme liturgique qui s'est rencontré trop souvent dans les dernières décennies. Nous n'allons pas à la messe pour se donner en spectacle, nous y allons pour rejoindre l'action du Christ à travers une intériorisation des rites, prières, signes et symboles qui font partie des rites extérieurs. Nous prêtres, nous pourrions nous en souvenir plus souvent que les autres, nous dont la vocation est le service liturgique ! Nous devons aussi former les autres, en particulier les enfants et les jeunes, à la véritable signification de la participation, à la manière de prier la liturgie.

Troisièmement, j'ai évoqué le fait que certaines réformes introduites après le Concile ont pu être élaborées conformément à l'esprit du temps. Depuis lors, un nombre croissant d'études critiques menées par des fils de l'Église posent la question de savoir si ce qui a été fait mettait authentiquement en œuvre les buts de la Constitution sur la Liturgie, ou

si, en réalité, ces réformes avaient manqué l'objectif. Ce débat a parfois lieu sous l'intitulé de « réforme de la réforme », et je sais que le Père Thomas Kocik a présenté une étude érudite à ce sujet lors de la conférence *Sacra Liturgia* à New York, il y a un an.

Je ne pense pas qu'on puisse disqualifier la possibilité ou l'opportunité d'une réforme officielle de la réforme liturgique. Ses promoteurs font des remarques judicieuses dans leur tentative d'être fidèle au souhait du Concile exprimé dans l'article 23 de la Constitution qui souhaite « que soit maintenue la saine tradition, et que pourtant la voie soit ouverte à un progrès légitime ». Il faudra toujours commencer par une soigneuse étude théologique, historique, pastorale et qu'« on ne fera des innovations que si l'utilité de l'Église les exige vraiment et certainement, et après s'être bien assuré que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique. »

Pour appuyer cela, je souhaite dire que lorsque je fus reçu en audience par le Saint-Père en avril dernier, le Pape François m'a demandé d'étudier la question d'une forme de la réforme et la manière dont les deux formes du rite romain pourraient s'enrichir mutuellement. Ce sera un travail long et délicat et je vous demande de la patience et l'assistance

de vos prières. Si nous voulons mettre en œuvre *Sacrosanctum Concilium* plus fidèlement, si nous voulons réaligner ce que le Concile souhaitait, cela est une question qui doit être étudiée avec attention et examinée avec la clarté et la prudence requises dans la prière et la soumission à Dieu.

Nous, prêtres et évêques, portons une grande responsabilité. Autant notre exemple vertueux produit de bonnes pratiques liturgiques, autant notre négligence, notre routine ou nos mauvaises manières de faire blessent l'Église et sa liturgie !

Nous, prêtres, devons avant tout être des ministres du culte. Les fidèles savent différencier un prêtre qui célèbre avec foi d'un autre qui célèbre en hâte, regardant souvent sa montre, manifestant peut-être par là qu'il veut retourner à ses activités pastorales, à d'autres engagements, ou aller regarder sa télévision au plus vite ! Mes frères dans le sacerdoce, rien n'est plus important que de célébrer les saints mystères. Prenons garde à la tentation de célébrer avec indolence ou tiédeur, parce que c'est une tentation du diable.

Nous devons nous souvenir que nous ne sommes pas les maîtres de la liturgie, mais ses humbles ministres, sujets à une discipline et à des lois. Nous sommes responsables de la formation de ceux qui nous assistent dans le service liturgique, tant

en ce qui concerne l'esprit et la force de la liturgie que ce qui touche à ses lois. Parfois, j'ai vu des prêtres s'écarter et se mettre de côté pour laisser des ministres extraordinaires distribuer la sainte communion : cela n'est pas acceptable parce que c'est autant une négation du ministère du prêtre qu'une cléricisation des laïques. Lorsque cela se produit, c'est le signe que la formation a été particulièrement médiocre, et cela doit être corrigé (cf. Mt 14,18-21). « Jésus pris les cinq pains et les deux poissons... il les donna à ses disciples pour qu'ils les distribuent à la foule... et tous ceux qui avaient mangé les pains étaient cinq mille hommes » (Mc 6,30-44).

J'ai également vu des prêtres, des évêques, habillés pour célébrer la sainte messe, sortir leurs téléphones ou leurs appareils photos et s'en servir au cours de la sainte liturgie. Cela est révélateur de ce qu'ils croient assumer comme mission lorsqu'ils revêtent les vêtements liturgiques qui nous habillent et nous transforment en *alter Christus*, et plus profondément encore, en *ipse Christus*, c'est-à-dire le Christ lui-même. C'est un sacrilège. Aucun évêque, prêtre, ou diacre habillé pour le service liturgique ou présent dans le sanctuaire ne devrait prendre de photographies, même pendant les messes avec un grand concours de concélébrants. Le fait est que tristement cela arrive souvent

au cours de ces messes, ou encore que des prêtres parlent entre eux ou que d'autres s'assoient nonchalamment. C'est urgent, à mon sens, de réfléchir et de poser la question de l'idonéité de ces immenses concélébrations, surtout si des prêtres adoptent des attitudes si scandaleuses et indignes du mystère célébré, ou si la taille extrême de ces concélébrations conduit à un risque de profanation de la Sainte Eucharistie.

Il est également un scandale et une profanation de la part des fidèles laïcs de prendre des photos lors de la célébration de la Sainte Eucharistie. Ils doivent participer par la prière, et non pas en passant leur temps à prendre des photos !

Je veux lancer un appel à tous les prêtres. Peut-être avez-vous lu mon article dans *L'Osservatore Romano* il y a un an (12 juin 2015), ou mon entretien donné au journal *Famille chrétienne* au mois de mai de cette année. A chaque fois, j'ai dit qu'il est de première importance de retourner aussi vite que possible à une orientation commune des prêtres et des fidèles, tournés ensemble dans la même direction – vers l'est ou du moins vers l'abside – vers le Seigneur qui vient, dans toutes les parties du rite où l'on s'adresse au Seigneur. Cette pratique est permise par les règles liturgiques actuelles. Cela est parfaitement légitime dans le nouveau rite. En effet, je pense qu'une étape



cruciale est de faire en sorte que le Seigneur soit au centre des célébrations.

Aussi, chers frères dans le sacerdoce, je vous demande humblement et fraternellement de mettre en œuvre cette pratique partout où cela sera possible, avec la prudence et la pédagogie nécessaire, mais aussi avec l'assurance, en tant que prêtres, que c'est une bonne chose pour

l'Église et pour les fidèles. Votre appréciation pastorale déterminera comment et quand cela sera possible, mais pourquoi éventuellement ne pas commencer le premier dimanche de l'Avent de cette année, quand nous attendons le « Seigneur [qui] va venir sans tarder » (cf l'introït du mercredi de la première semaine de l'Avent) ? Chers frères dans le sacerdoce, prêtons l'oreille aux lamenta-

tions de Dieu proclamées par le prophète Jérémie : « Car ils tournent vers moi leur dos, et non leur visage » (Jr 2,27). Tournons-nous à nouveau vers le Seigneur ! Depuis le jour de son baptême, le chrétien ne connaît qu'une Direction : l'Orient.

« Tu es donc entré, nous rappelle Saint Ambroise, pour regarder ton adversaire, à qui tu as décidé de renoncer en lui faisant face, et tu te tournes vers l'Orient (*ad Orientem*) ; car celui qui renonce au Diable se tourne vers le Christ, il le regarde droit dans les yeux » (*Traité de Saint Ambroise sur les Mystères*).

Je voudrais aussi très humblement et fraternellement lancer un appel à mes frères évêques : conduisez vos prêtres et vos fidèles vers le Seigneur de cette façon, particulièrement lors des grandes célébrations de votre diocèse et dans votre cathédrale. Formez vos séminaristes à cette réalité : nous ne sommes pas appelés à la prêtrise pour être, nous-mêmes, au centre du culte, mais pour conduire les fidèles au Christ comme des fidèles compagnons unis dans une même adoration. Encouragez cette simple, mais profonde réforme dans votre diocèse, votre cathédrale, vos paroisses et vos séminaires.

En tant qu'évêques, nous avons une grande responsabilité, et un jour nous devons en rendre compte au Seigneur. Nous ne possédons rien ! Rien ne nous appartient ! Comme

saint Paul l'enseigne, nous ne sommes que « des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu. Or, ce qu'en fin de compte on demande à des intendants, c'est d'être fidèles » (1Co 4,1-2). Il nous faut nous assurer que la liturgie soit réellement respectée dans nos diocèses et que nos prêtres et diacres non seulement observent les règles liturgiques, mais également connaissent l'esprit et la force de la liturgie dont elles découlent. J'ai été fortement encouragé en lisant le texte « L'évêque, gouverneur, promoteur et gardien de la vie liturgique dans de le diocèse » présenté en 2013 lors de la conférence *Sacra Liturgia* à Rome par Mgr Alexandre Sample, archevêque de Portland dans l'Oregon, aux Etats-Unis. J'invite fraternellement les évêques à étudier avec attention ces considérations.

Tous les ministres de la liturgie devraient, périodiquement, faire un examen de conscience.

Pour ce faire, je recommande la deuxième partie de l'exhortation apostolique *Sacramentum Caritatis* de Benoît XVI (22 février 2007), « le développement du rite eucharistique ». Cela fait presque 10 ans que cette exhortation a été publiée comme le résultat collégial du synode des évêques de 2005. Quels progrès avons-nous effectués depuis lors ? Dans quelle direction faut-il avancer ? Nous devons

nous poser ces questions en conscience, chacun conformément à sa responsabilité. Ensuite, il faut encore faire ce que nous pouvons et ce que nous devons pour réaliser la vision soulignée par le Pape Benoît XVI.

A ce stade, il me paraît utile de rappeler ce que j'ai déjà dit ailleurs : le Pape François m'a demandé de continuer l'œuvre liturgique extraordinaire entreprise par Benoît XVI. (cf. le message à la conférence *Sacra Liturgia* de 2015 à New York, aux Etats-Unis). Ce n'est pas parce que nous avons un nouveau Pape que la vision de son prédécesseur est invalidée. Tout au contraire, le Saint-Père le Pape François a un immense respect pour la vision liturgique et les mesures mises en œuvre par le Pape émérite Benoît XVI, dans la fidélité scrupuleuse aux intentions et aux objectifs des Pères du Concile.

Avant de conclure, permettez-moi de mentionner d'autres manières, plus modestes, de contribuer à une mise en œuvre plus fidèle de *Sacro-sanctum Concilium*. La première est que nous devons chanter la liturgie, c'est-à-dire chanter les textes liturgiques, respecter les traditions liturgiques de l'Eglise et apprécier le vaste trésor de la musique sacrée qui est le nôtre, en particulier la musique propre du rite romain, à savoir le chant grégorien.

Nous devons trouver un bon équilibre entre les langues vernacu-

lares et l'usage du latin dans la liturgie. Le Concile n'a jamais eu l'intention d'insinuer que le rite romain fût exclusivement célébré en langue vernaculaire. Mais il avait l'intention d'accroître son usage, en particulier pour les lectures. Aujourd'hui, il devrait être possible, en particulier avec les moyens d'impression modernes, de faciliter la compréhension de tous quand le latin est utilisé dans la liturgie eucharistique. Le latin est aussi particulièrement approprié pour les rassemblements internationaux, lorsque la langue vernaculaire n'est pas comprise par beaucoup. Evidemment, lorsque la langue vernaculaire est adoptée, elle doit être assortie d'une traduction fidèle de l'original en latin, comme le Pape François me l'a récemment réaffirmé.

Nous devons nous assurer que l'adoration est au cœur de nos célébrations liturgiques. Le cœur de la liturgie, c'est l'adoration de Dieu. Trop souvent, nous n'allons pas de la célébration vers l'adoration. Or, si nous ne le faisons pas, j'ai peur que nous ne participions pas toujours pleinement et intérieurement à la liturgie. Deux dispositions physiques sont utiles, et même indispensables. La première est le silence. Si je ne suis jamais en silence, si la liturgie ne me donne pas d'espace pour prier en silence et contempler, comment puis-je adorer le Christ ? Comment puis-je le rejoindre dans mon cœur

et dans mon âme ? Le silence est très important, et pas uniquement avant ou après la liturgie. Il est le fondement de toute vie spirituelle profonde.

Il en va de même pour l'agenouillement lors de la consécration (à moins d'être malade) : il est essentiel. En Occident, c'est un acte physique d'adoration qui nous humilie devant notre Dieu et Seigneur. C'est en soi un acte de prière. Là où l'agenouillement et la gémulation ont disparu de la liturgie, ils doivent être rétablis, en particulier pour la réception de notre Seigneur dans la sainte communion. Chers prêtres, chaque fois qu'il est possible, avec la prudence pastorale dont j'ai parlé plus haut, formez vos fidèles à ce bel acte d'adoration et d'amour. Agenouillons-nous pour adorer et aimer le Seigneur dans l'Eucharistie à nouveau !

« L'homme n'est pleinement homme qu'en se mettant à genoux devant Dieu pour l'adorer, pour contempler sa sainteté éblouissante et se laisser remodeler à son image et à sa ressemblance » (R. Sarah, *En route vers Ninive*, Edit. St Paul 2011, p.196).

S'agissant de la réception de la Sainte Communion en s'agenouillant, je voudrais rappeler la lettre de 2002 de la congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements, qui affirme clairement que « tout refus de la Sainte Communion

à un fidèle à cause de son agenouillement [est] une grave violation de l'un des droits les plus fondamentaux des fidèles » (Lettre, 1er juillet 2002, *Notitiae*, n. 436, novembre-décembre, p. 583, traduction libre).

Veiller à l'habillement convenable de tous les ministres de la liturgie dans le sanctuaire, y compris les lecteurs, est aussi très important, si nous voulons que ceux-ci soient considérés comme d'authentiques ministres. Ces services doivent être remplis avec la bienséance due à la sainte liturgie, et les ministres eux-mêmes doivent montrer la révérence convenable pour Dieu et pour les mystères qu'ils servent.

Voilà quelques suggestions : je suis certain que beaucoup d'autres pourraient être faites. Je vous les présente comme autant de manières possibles d'aller de l'avant vers « une manière digne de célébrer la liturgie, tant dans sa forme extérieure que dans les dispositions intérieures ». Ce qui était bien sûr le souhait exprimé par le Cardinal Ratzinger au début de son grand ouvrage *L'Esprit de la liturgie* (Joseph Ratzinger, *L'Esprit de la liturgie*, Ad Solem, Genève 2001, p.10). Je vous encourage à faire tout votre possible pour réaliser ce but qui est en parfaite cohérence avec celui de la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II.

CONCLUSION

J'ai commencé cette intervention avec un rappel des enseignements des Papes du XX^e siècle sur la sainte liturgie. Le premier d'entre eux, saint Pie X, avait pour devise personnelle *instaurare omnia in Christo*. Je suggère que nous reprenions ces mots et en faisons notre propre principe, alors que nous travaillons à une mise en œuvre plus fidèle de *Sacrosanctum Concilium*. Si, lorsque nous allons à la messe, nous pénétrons dans la pensée du Christ, si nous revêtons le Christ comme une aube baptismale ou les vêtements propres à notre ministère liturgique, nous ne pouvons pas nous égarer.

Il est malheureusement vrai que dans les décennies qui ont suivi le Concile Vatican II, qu'« à côté de ces lumières, les ombres ne manquent pas » dans la vie liturgique de l'Eglise, selon ce qu'affirmait Saint Jean-Paul II dans *Ecclesia de Eucharistia*, n.10. Il est de notre devoir d'aborder la cause de ces problèmes. Mais c'est une source de grande espérance et

de joie qu'aujourd'hui, alors que le XXI^e siècle suit son cours, beaucoup de fidèles catholiques soient convaincus de l'importance de la liturgie dans la vie de l'Eglise et se dévouent eux-mêmes un apostolat liturgique, ce qui peut être généralement appelé, un nouveau mouvement liturgique.

Mes frères, je vous remercie pour votre engagement en faveur de la sainte liturgie. Je vous encourage et vous bénis dans vos efforts, considérables ou modestes, pour apporter « une manière digne de célébrer la liturgie, tant dans sa forme extérieure que dans les dispositions intérieures qu'elle appelle ». Persévérez dans cet apostolat : l'Eglise et le monde en ont besoin !

Je vous demande de prier pour moi et le ministère qui m'est confié.

Je vous remercie. Dieu vous bénisse.

Robert Cardinal Sarah ©
*Préfet de la Congrégation pour
 le Culte divin et la Discipline
 des Sacrements*

UN PRÊTRE DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIERRE

Cherchez d'abord le Royaume de Dieu

En cette période de l'année, il est particulièrement utile de méditer l'évangile du quatorzième dimanche après la Pentecôte : Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Voici l'homélie donnée par un confrère à ce propos. Nous avons gardé à ce sermon son caractère oral.

Mes bien chers frères,

En cette période de l'année, synonyme de préparation de la rentrée scolaire ou de reprise des activités après un temps de pause estivale, l'évangile de ce dimanche tombe à point nommé pour nous inviter, sans négliger nos devoirs bien sûr, à ne pas tomber dans un excès d'agitation et de soucis matériels.

Très certainement, le souci de bonne organisation est louable. Nous ne sommes pas des anges, mais des êtres incarnés ; à ce titre nous sommes tributaires de bien des

contingences matérielles et ce serait folie de mépriser les humbles réalités quotidiennes. Ceci est vrai de notre vie personnelle, de notre vie familiale, comme aussi de la vie de la cité. Et cette question, à vrai dire, si elle est intelligemment posée, ne nous éloigne pas du but de notre vie qui est le salut puisque, comme l'écrit Charles Péguy, *'le spirituel est constamment couché dans le lit de camp du temporel.'*

Le poète poursuit : *'Il ne suffit malheureusement pas d'être catholique. Il faut travailler dans le temporel, si on veut arracher l'avenir aux tyrannies temporelles.'*



Ce que l'évangile d'aujourd'hui permet de souligner, c'est que, dans cette organisation tu temporel, la question première doit toujours demeurer « la recherche du royaume de Dieu. »

Si l'on met en avant cette question, bien d'autres s'en trouveront résolues. Nous trouverons la réponse à nos soucis terrestres, à nos soucis de toute nature, à partir de la question première de la recherche de ce qui plaît à Dieu, de ce qui nous conduit à Lui.

Saint Thomas d'Aquin, nous dit : *'la fin est première dans l'ordre de*

l'intention.' Mais il ajoute : *'elle est dernière dans l'ordre de l'exécution.'*

Qu'est-ce que cela signifie ? Tout simplement que le but essentiel de notre vie ne sera obtenu qu'à la fin.

La perfection est à la fin.

Le but doit sous-tendre toutes nos modestes réalisations de chaque jour ; car la perfection que Dieu veut pour chacun d'entre nous se prépare dans le quotidien de notre devoir d'état.

Si nous y prêtons attention, chaque petite action quotidienne peut prendre un poids d'éternité. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus invitait à rendre extraordinaires les choses ordinaires. Il faut sans cesse mettre du spirituel dans le temporel.

Il faut reconnaître en quoi telle petite chose de notre vie peut prendre une signification pour le ciel. En particulier, il faut, au cœur des activités de la journée, élever son âme vers Dieu, et le temps d'une courte prière, d'une pensée qui monte l'espace d'une seconde, offrir ce que nous faisons ou encore ce que nous souffrons, et ainsi, tout raccrocher à l'éternité ; alors le temporel devient un ascenseur vers le ciel, et même les choses terre à terre deviennent un tremplin vers l'éternité.

SPIRITUALITÉ

L'écolier qui offre son travail pénible pose une action méritoire pour le ciel. Le père ou la mère de famille qui porte les soucis du jour, le labeur professionnel, les tâches domestiques, l'art de l'éducation, pose bien des actions qui, jetées en Dieu sont autant d'occasions de sanctification. La personne qui souffre de la maladie et endure ainsi en son corps et son âme bien des tourments participe à la passion du Christ et mystérieusement est spécialement unie à l'œuvre de la Rédemption. L'âme qui se retire un peu de temps dans la journée pour prier contribue, par sa prière, à réorienter vers Dieu un monde désaxé. La prière est comme

une onde puissante, une vibration spirituelle, silencieuse, efficace qui rééquilibre le monde.

Enfin, il y a toujours dans le quotidien quelque bonne action à faire.

L'essentiel est chaque jour de rechercher d'abord, ce qui plaît à Dieu, ce qu'on peut faire pour le servir.

Posons-nous cette question, tâchons d'y répondre concrètement dans notre vie, et ayons confiance que tout le reste nous sera donné par surcroît.

Ainsi soit-il.



UN SÉMINARISTE DE LA FSSP

L'apostolat par l'art

Le projet de la colonie Bienheureux Fra Angelico



*« Quam magnificata sunt opera tua Domine !
Omnia in spientia fecisti : impleta est terra possessione tua »*

(Ps 103, 24)

« La civilisation de l'humanité est la civilisation chrétienne »

Saint Pie X, *Il fermo proposito*, 11 juin 1905

« Non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est, c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique »

Saint Pie X, *Lettre Notre Charge apostolique* sur les erreurs du Sillon

La colonie *Fra Angelico*, parmi les différentes activités d'été proposées aux jeunes par la Fraternité Saint-Pierre, présente cette originalité d'être une colonie musicale : en l'espace d'à peine deux semaines, elle a pour objet la préparation d'un concert illustrant par le théâtre, le chant et le jeu des instruments la vie d'un saint. Ce concert est produit chaque année dans quelques belles églises de Gironde. Alors les jeunes, nourris des œuvres qu'ils interprètent à leur tour, du cadre vénérable de ces églises, de la vie du saint dont ils représentent les hauts-faits, sont à la fois témoins d'une civilisation et nourris d'elle.

L'idée d'un apostolat par l'art peut pourtant paraître déroutante, et même contradictoire. Comprise en un certain sens, elle pourrait bien être à la fois ruine de l'art et échec de l'apostolat. Si l'apostolat consiste à transmettre le message de la Révélation et à favoriser les voies de la grâce dans les âmes, il relève d'un tout autre domaine que celui de l'art. Dans l'ordre spéculatif, il vise à faire connaître le vrai. Dans l'ordre pratique, il vise à faire agir selon la rectitude morale. L'apôtre s'adresse aux hommes pour leur faire connaître et aimer leur vraie fin, afin que la vie de ces derniers s'ordonne à cette fin. Le Christ, prophète, a tenu un discours de vérité. Le Christ, prêtre, a

introduit les croyants dans la vie divine qu'il avait annoncée, à laquelle il les sollicite sans cesse par sa grâce. La vie de l'intelligence se couronne dans ce qu'il est convenu d'appeler la vie spirituelle parce que, précisément, elle est le sommet de la vie d'un esprit appelé à connaître et à aimer Dieu Trinité. Aussi par nature, le sommet de la vie humaine n'est-il pas dans les choses de la matière, du particulier, du sens et de l'imagination. Il est premièrement dans ce qui relève de la raison et de la volonté comme faculté rationnelle. En régime chrétien, il est d'ordre théologal. Le premier front de la vie spirituelle est la contemplation aimante du mystère¹, sans quoi la vie spirituelle ne sera que passion artificiellement entretenue par rêverie sur composition de lieux. L'émotion sera piège de l'esprit².

Pour sa part, l'art est en dessous de la ligne du connaître et de l'agir. Il ne vise, de soi, ni au vrai, ni au

1. Rappelons ici la condamnation portée par Innocent XI dans *Caelestis Pastor*, du 20 novembre 1687, reprenant un décret du Saint-Office de la même année, contre la proposition : « Un théologien a une disposition moindre à l'état contemplatif qu'un homme ignorant premièrement parce qu'il n'a pas une foi aussi pure, deuxièmement parce qu'il n'est pas aussi humble, troisièmement parce qu'il n'a pas autant le souci de son propre salut ; quatrièmement parce qu'il a la tête pleine d'imagination, de représentations, d'opinions et de spéculations, et que la vraie lumière ne peut pas entrer en lui. » On pourrait aussi citer tout le magistère encourageant les études thomistes depuis Léon XIII.

2. Bienheureuse Angèle de Foligno, *Le livre de la bienheureuse Angèle de Foligno*, P. Doncoeur, sj., éd, Paris, 1925, cité dans Charles Journet, *L'Eglise sainte mais non sans pécheurs*, Saint-Maur, 1999, page 119.

bien moral. Il cherche la perfection de l'œuvre, et se situe dans l'ordre du bien faire. Il s'ensuit qu'un pinceau habile et une plume féconde, ignoreraient-ils la grâce et la béatitude céleste, pourraient conserver leur qualité propre. La réussite de l'œuvre n'est pas la fin de l'artiste. D'un autre côté, l'art ne supporte pas la vassalisation au service d'une idéologie. Dans un tel asservissement, l'inspiration artistique ne dépasse plus la définition semi-standardisée d'un système de symboles. Le langage et l'image retombent à plat sur eux-mêmes. La typologie est parfois un écrasement de la poésie. C'est le fond du désaccord littéraire entre Tolkien, auteur d'une mythologie, et Lewis, « théologien populaire », catéchiste avant d'être écrivain.

C'est à un autre plan que l'art peut être le véhicule de certaines vérités, solliciter à certaines attitudes justes et moralement bonnes, et que l'intuition artistique et la mystique peuvent s'unir. L'intuition de l'artiste, comme l'émotion du spectateur, reposent sur une certaine connaturalité d'affection avec un objet. L'art pourra alors dépeindre le monde en manifestant l'éclat des perfections du Créateur. L'œuvre d'art pourra être apostolique, à raison du regard de l'artiste. A quelques années de distance parurent en France *Le Soulier de satin* et *Le Voyage au bout de la nuit*. Ces

deux œuvres ne sont pas sans similitudes. Toutes deux sont un voyage autour du monde. Toutes deux procèdent à une revue de la création. Toutes deux s'interrogent sur le monde et sur sa malice. Toutes deux contemplent l'amour qui anime le cœur de l'homme. Dans l'une cependant, est donnée à voir l'œuvre de la grâce recherchant le pécheur au cœur de son action mauvaise. Dans l'autre, sans cynisme mais sans ambiguïté, est signifiée le découragement devant l'anéantissement, la catastrophe du mal moral. Des deux plumes admirables de Claudel et de Céline sortent deux portraits bien différents du baiser de Judas. Là où l'un a vu la Rédemption, l'autre n'a vu que le gibet de la croix. L'un a vu la grâce, l'autre a vu la chair.

Comme l'écrivait le P. Calmel à la *Revue thomiste*, en 1946, l'Évangile n'est pas la culture. Il délivre un message surnaturel. Cependant, parce que l'homme est un, parce que cet homme est à la fois homme, Français et chrétien, le sentiment éveillé par l'art, ou l'inspiration de l'artiste, seront illuminés par rejaillissement de la lumière du christianisme. L'art imite la nature. Il ne faut pas entendre par là qu'il est pure copie. Ce que Céline livre, ce n'est pas d'abord le parler de la banlieue parisienne des années 1930, c'est ce qu'il appelle « l'émotion de l'oral ». L'imitation qui est le propre de l'art est à la fois

reflet du réel, et mise en valeur de l'éclat des formes, de la beauté de l'harmonie. Dans l'opération, l'artiste imite le geste du créateur. Dans l'œuvre, il livre un reflet de ses merveilles. C'est ainsi que Jacques Maritain écrivait : « Voilà le formel de l'imitation de l'art : l'expression ou la manifestation, dans une œuvre convenablement proportionnée, de quelque principe secret d'intelligibilité qui respandit. »³

L'art moderne veut se dégager de la « *mimesis* », de la charge d'imitation. Révolte parente de celle de l'idéalisme kantien, péché originel de l'esprit, qui, rompant les ponts avec le réel, rompt son lien naturel avec Celui qui en est l'auteur : apostasie de la raison naturelle, *ipso facto* anathème⁴. Qu'il nous soit permis de citer Henri Charlier qui écrivait : « toute œuvre d'art est une parabole »⁵. L'éclat des faits durs, impénétrables, n'est pas ce qui arrête l'artiste. Les reproduire dans la matière n'est pas son travail. Le jeu matériel de la couleur, de la ligne n'est pas son horizon. La *Sainte Victoire vue de Lauves* de Cézanne témoigne que dans le monde « gît, implicitement, une

sorte d'ordre transcendant et harmonieux appréhendé par le peintre »⁶. La fascination pour le fait positif semble bien une impasse de l'artiste qui trouve en son art un moyen d'exprimer les profondeurs du réel. Dans la saisie des choses du monde, on saisit l'unité de ce qui est vu, on comprend les choses dans l'unité. L'intelligence reçoit l'unité de l'ordre harmonieux. Le « cantique des créatures » renvoie à l'ineffable de Celui qui a « tout ordonné avec nombre, poids et mesure » comme le dit la Sagesse. L'émotion esthétique, et le plaisir de cette appréhension de l'harmonie, de l'ordre dû, cultive en celui qui la ressent un certain nombre d'attitudes intérieures à garder face au réel. C'est là une arme puissante contre l'empire des images impures et désordonnées, des émotions malsaines dont le monde moderne abreuve la jeunesse.

Dans ces conditions, l'art aura un sens de témoignage de la vérité de Dieu, comme lorsque, passant devant la façade ouvragée de Notre-Dame, Henri Charlier fut frappé de cette idée que les siècles qui avaient produit de tels temples ne pouvaient être des siècles d'obscurantisme. L'histoire laisse en effet des témoins de ce que la grâce a agi sur l'homme, faisant de ses œuvres des témoignages.

3. *Art et scolastique*, Paris, 1927, p. 97.

4. P. Guérard des Lauriers, *La preuve de Dieu et les cinq voies*, Libreria Editrice della Pontifica Università Lateranense, 1966, cf. le développement sur les documents du concile Vatican I, pages 14-24

5. H. Charlier, « Le beau est une valeur morale indispensable à la société », article de la série 'La pensée politique d'Henri Charlier, *Itinéraire*, n° 295, juillet-août 1985, p. 101

6. Aidan Nichols o.p., *Le Christ et l'art divin*, coll. « Croire et Savoir », Téqui, 1988, p. 20

La tendance moderne a consisté à enfermer l'appréciation esthétique dans le subjectivisme. Un philosophe bien connu a écrit que l'art est ce qui plaît universellement sans concept. On ne saurait mieux dire que l'objectivité d'un jugement sur la beauté ou toute propriété esthétique est impossible. « Pour distinguer si quelque chose est beau ou non, écrit le même auteur, nous ne rapportons pas la représentation à l'objet par l'entendement en vue d'une connaissance, mais nous la rapportons par l'imagination (peut-être liée à l'entendement) au sujet et au sentiment de plaisir ou de déplaisir de ce dernier. Le jugement de goût n'est donc pas un jugement de connaissance, ce n'est donc pas un jugement logique, mais esthétique, c'est-à-dire un jugement dont le principe déterminant ne peut être rien d'autre que subjectif. »⁷ Il ne nous appartient pas dans un si bref article de dire pour quoi la négation idéaliste du réalisme de la connaissance qui est au fondement d'une telle affirmation est irrecevable. Le sens commun dit que le monde est réel et que nous avons la faculté de le connaître, que notre esprit est ouvert à lui. Si donc le langage nous porte spontanément à la reconnaissance objective des propriétés esthétiques⁸, et si d'autre

part nous ne pouvons retirer en esprit la beauté d'une chose sans en changer l'identité⁹, comme on ne peut imaginer une œuvre du Caravage non-belle, il faut bien reconnaître que la propriété esthétique est dans la chose et que le jugement esthétique nécessite une certaine éducation du goût pour appréhender cette propriété réelle¹⁰. Nous pouvons connaître dans les choses une certaine proportion et un certain ordre par lesquels elles sont belles. Ainsi l'œuvre de la colonie *Fra Angelico* sera indissolublement apologétique et éducative. Elle vise à apporter à l'enfant ou au jeune de la colonie les points de repères et l'habitude d'un bon goût esthétique. A la beauté, dit saint Thomas, sont requises l'intégrité, la due proportion et la clarté¹¹. La disposition à être attiré par la perfection, et à reconnaître l'ordre des choses doit être entretenue chez le jeune, afin qu'appréciant à leur juste valeur les chef-d'œuvres de l'art chrétien et le sens profond de l'éclat de leur beauté, il reconnaisse la sagesse au cœur du réel imité en eux.

Aussi un certain sens de la décence, de la juste proportion, pourra s'élever dans l'âme des jeunes colons, qui contribuera à asseoir en eux la disposition à la vie de l'intelligence

7. Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, in *Œuvres philosophiques*, t. II, Paris 1985, § 1.

8. Roget Pouivet, *Le Réalisme esthétique*, Presses universitaires de France, 2006, « Pourquoi dit-on d'une chose qu'elle est belle et non 'j'ai beau' ? », pages 154-156.

9. *Ibidem*, pages 163-170

10. *Ibidem*, pages 177-178 et pages 179 et suivantes pour des développements sur la nature de ces vertus.

11. *Somme Théologique*, Ia, Q 39, a 8.

et à la vertu. Peut-être leur en viendra-t-il ce sens du ridicule à opposer aux fantaisies modernes. « La dénonciation de certaines thèses philosophiques, à partir de leur absurdité, suppose que le sentiment du ridicule en constitue un mode de perception. »¹² En même temps qu'elle éduque le jeune à la pratique des vertus visant le bien commun, par la vie en collectivité, l'effort commun dans le chœur et la préparation du concert, la colonie Fra Angelico veut l'aider à prendre en main son héritage de chrétienté.

L'intelligible dans la beauté ne couvre pas le champ du discours, mais il renvoie à l'universel. L'art chrétien est un trésor de notre vrai bien commun : « [...] s'il est une concession au siècle c'est bien celle qui consiste à dire 'qu'il n'y a pas de civilisation chrétienne', car c'est ce que les ennemis de la foi s'essaient à prouver en forçant la jeunesse à apprendre une histoire mensongère. »¹³.

12. R. Pouivet, *op. cité*, confer pages 25-31.

13. Henri Charlier, « Naissance de la civilisation chrétienne », *Itinéraire*, janvier 1987, page 92.

Ainsi s'exprimait Henri Charlier contre l'opinion selon laquelle l'Eglise catholique devait répudier l'idée de civilisation chrétienne. Celle-ci est un surcroît du christianisme. Elle n'est pas superfétatoire.

A la colonie *Fra Angelico*, les jeunes apprendront qu'ils sont les héritiers d'un passé ramifié, divers, proportionné à une nature relevée par la grâce, qui coule de cette source unique, la chrétienté. Avec toute la Tradition, le concile de Trente enseigne que l'Eglise est engagée dans un triple combat contre le diable, le monde et la chair. Toute œuvre éducative doit nécessairement épouser, dans son ordre, ce combat. Si l'art authentique a, par l'esthétique, le pouvoir de dire quelque chose de Dieu, la colonie doit cultiver le sens religieux des jeunes qui s'y trouvent, leur sens d'être créatures rachetées et héritières de la chrétienté. Si la beauté est l'intégrité, l'harmonie due et la clarté, elle est école de l'unité que le chrétien doit bâtir autour de son Rédempteur.

ALAIN EVRAT

Parents de prêtre



Il n'est pas très fréquent de lire dans «*Tu es Petrus*» la prose d'un laïc. Je me suis risqué à demander aux responsables de cette publication l'autorisation de faire paraître quelques réflexions des parents d'un prêtre.

Il faut tout d'abord savoir que ce statut, hélas inhabituel, de parent de prêtre ne fait l'objet d'aucune formation préalable. En effet à compter du jour où votre fils entre au séminaire, les parents commencent de leur côté

une lente préparation à ce nouvel état en suivant avec intérêt et émotion le cheminement de cet enfant qui emprunte une voie difficile et peu courante.

Même si, dans notre cas, des signes avant-coureurs avaient pu être aisément décelés, la décision d'entrée au séminaire marque une étape importante surtout si, comme cela fut le cas dans notre famille, cela a coïncidé avec mon départ à la retraite professionnelle et au déménagement de notre autre fils qui quittait, lui aussi, l'appartement familial.

Nous, ses parents, avons vécu avec grand enthousiasme les années de séminaire à Wigratzbad. Nous nous sommes rendus plusieurs fois par an pendant ces sept années dans cette Bavière que nous connaissions mal. Nous avons eu le plaisir de rencontrer à cette occasion, nombre de prêtres, de séminaristes et de parents de prêtres avec lesquels nous avons tissé des liens amicaux qui durent toujours. Beaucoup de professeurs et les différents recteurs du séminaire qui se sont succédés nous ont accueillis avec une grande amabilité, ce qui nous a permis de mieux réaliser ce que notre fils envisageait. Ils ont raison ces prêtres qui enseignent au séminaire, de faire bon accueil aux familles de séminaristes qui ne demandent qu'à aider leur enfant à progresser dans la formation en vue du sacerdoce.

Les dimanches après la messe à la Sühnekirche, nous ne manquions pas de visiter les alentours, si bien que nos albums photos sont remplis de ces gigantesques abbayes baroques et des paysages couverts de neige d'un blanc immaculé dans lesquels évoluent des soutanes d'un noir bien contrasté. Que les parents de séminaristes qui liront ces lignes n'hésitent pas à visiter les lieux où séjourne leur enfant. Ils en reviendront émerveillés et participeront encore davantage par la pensée et la prière à la formation des futurs prêtres même si, dans certains cas, la décision du fils de répondre à l'appel représente un sacrifice important.

Les sept années de séminaire permettent aussi de prendre conscience de la grande communauté que constitue cette Fraternité. Même extérieurs à l'institut, nous réalisons les liens étroits qui unissent les prêtres entre eux (ce qui n'empêche pas d'imaginer l'existence de quelques tensions bien naturelles entre personnalités affirmées). C'est certainement une aide et un réconfort pour nos prêtres d'avoir le sentiment d'appartenir à une grande et belle famille. Nous en avons eu la preuve lors de la disparition tragique de l'un des membres de la FSSP aux États-Unis et à l'occasion du décès de l'abbé Coiffet.

Nous, ses parents, n'avons bien entendu pas manqué toutes les étapes depuis la prise de soutane jusqu'à l'ordination sacerdotale qui eut lieu à Wigratzbad en juin 2006. Je crois que seuls les parents qui ont un enfant prêtre peuvent réaliser l'événement que représente cette ordination. Savoir que son fils renouvellera dorénavant chaque jour le sacrifice de la Croix, qu'il tiendra dans ses mains le corps du Christ et qu'il aura, pendant toute sa vie de prêtre, l'immense pouvoir de remettre au nom du Christ les péchés d'innombrables fidèles reste inimaginable. On comprend mieux, dans ces conditions, le choix du célibat des prêtres et on est bien attristé de ces déclarations stupides du bon peuple qui affirme à qui veut l'entendre que «si les prêtres pouvaient se marier, ils seraient plus nombreux» !

Par ailleurs, les parents réalisent que leur fils prend l'engagement de servir le Christ et donc son prochain plus que quiconque et qu'il lui sera demandé des comptes à ce titre au jour du Jugement. Quelle responsabilité ! Pour cette raison, nous les laïcs qui côtoyons des prêtres, aidons-les dans leur tâche. S'il nous est sans doute difficile de leur apporter un soutien spirituel, essayons au moins de les aider en les déchargeant, dans la mesure du possible, des contraintes matérielles, administratives

et financières afin qu'ils puissent concentrer leurs efforts dans le domaine pastoral. Et puis surtout, prions pour eux et tâchons de faire nôtre cette recommandation de saint Jean Bosco : «On parle d'un prêtre en bien ou on n'en parle pas».

Avez-vous remarqué, vous les parents de prêtres, combien le statut de votre fils intéresse voire intrigue la famille, les amis et connaissances ? Ceux qui savent que nous avons un fils prêtre ne manquent pas de demander des nouvelles de celui-ci, lorsqu'ils nous voient. Cela est une grâce et montre que, sans même s'en douter, nos prêtres ont un rôle éminent d'évangélisation par l'intérêt qu'ils suscitent. Nous réalisons tous que le choix du sacerdoce par un fils prive la famille d'une descendance, les parents ne verront pas de petits-enfants continuer l'histoire familiale. Mais n'oublions pas que ce fils s'intègre dans la lignée de tous les prêtres qui se sont succédés depuis des siècles et qui forment une cohorte immense de personnes consacrées. Le saint curé d'Ars disait que «sans tous ces prêtres nous n'aurions pas Notre-Seigneur. Qui est-ce qui l'a mis là, dans ce tabernacle ? C'est le prêtre. Qui est-ce qui a reçu votre âme à son entrée dans la vie ? Le prêtre». Que les chrétiens s'imaginent un instant une vie sans prêtre ! Nos fils prêtres s'inscrivent dans la chaîne

ininterrompue des prêtres depuis que le Christ a dit à ses disciples : »De même que le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie». (Jn 20, 21)

A Versailles, comme dans d'autres régions de France je crois, des mères de prêtres et de séminaristes de la Fraternité originaires de la région parisienne se rencontrent à intervalles réguliers pour prier pour leurs fils et échanger leurs expériences, leur émerveillement et leur étonnement devant le choix de leurs enfants. L'engagement sacerdotal d'un enfant reste un don mystérieux qu'une mère ressent certainement mieux que quiconque.

Partout où nos fils sont envoyés par la Fraternité en mission dans le monde, on constate l'importance du soutien que les fidèles apportent sans relâche à leur pasteur. C'est ainsi que nous sommes toujours très reconnaissants aux nombreux fidèles des apostolats de notre fils que nous connaissons qui assistent de mille manières leurs prêtres. Les fidèles ont besoin de prêtres, cela est évident, mais nous devons savoir que les prêtres ont de leur côté besoin de l'aide et de l'indulgence des laïcs que le Seigneur leur a confiés.

Je terminerai ce court article en citant un passage de l'homélie de Mgr Aillet prononcée à l'occasion des ordinations de trois séminaristes de la FSSP à Chartres en juin 2014. Mgr Aillet a en effet interpellé les parents des futurs prêtres en ces termes : «Chers frères et sœurs, nous sommes dans l'action de grâce pour le choix de Dieu pour ces trois futurs prêtres. Nous sommes dans la ferveur de la prière ; vous, leurs parents, leurs familles, qui êtes mystérieusement pour quelque chose dans cet appel de Dieu - en tout cas, dans cette réponse de ces trois ordinands à l'appel du Seigneur. Soyez vous-mêmes dans la crainte du Seigneur ; soyez dans la joie, et que cette joie soit gardée par le dépouillement de vous-mêmes, par votre fidélité, par votre disponibilité à toute épreuve, par votre obéissance».

Merci Monseigneur d'avoir rappelé aux parents de prêtres la joie qui est la leur d'avoir un fils qui a répondu à l'appel de Dieu.

Chers amis prêtres, puis-je vous recommander de ne pas oublier vos parents dans vos prières, que ceux-ci soient toujours en ce monde ou qu'ils soient déjà passés sur l'autre rive ?